

## *Congrès AFSP Toulouse 2007*

### **Table ronde 4**

#### **« La médiatisation du politique. Regards croisés. Regards comparés »**

##### *Session 3*

**GARCIA Guillaume (Centre d'Etudes Européennes)**

[Guillaume.garcia@free.fr](mailto:Guillaume.garcia@free.fr)

<p><b>Politisations et dépolitisations médiatiques des mobilisations émergentes Les causes des « sans » à l'épreuve du JT</b></p>
---

Cette communication vise à éclairer les paradoxes d'un phénomène qui tend à prendre une ampleur significative depuis la fin des années 1980 en France, à savoir les tentatives d'accès à l'espace public, sous l'effet d'une forte médiatisation, de groupes « exclus », et leurs conséquences sur les mises en forme médiatique de leurs causes.

Ces mobilisations d'« exclus » n'apparaissent pas subitement dans les années 1990, mais s'insèrent au contraire dans un contexte historique parfois lointain. Elles acquièrent toutefois durant la décennie 1990 une visibilité publique inégalée jusque-là, en même temps qu'elles donnent consistance, par leur caractère cumulatif, à l'émergence d'un nouvel acteur collectif dans l'espace des mouvements sociaux, le ou les groupe(s) de(s) « sans »<sup>1</sup>. Il s'agit notamment des sans-logis qui réquisitionnent un immeuble vide de la Cogédim rue du Dragon à Paris à l'hiver 1994-1995, des sans-papiers qui occupent les églises Saint-Ambroise et Saint-Bernard à Paris entre mars et août 1996, puis qui provoquent indirectement la vague protestataire contre les nouvelles lois sur l'immigration élaborées par le gouvernement Juppé (notamment la loi Debré) en février et mars 1997, ou bien encore des chômeurs qui investissent des locaux d'Assedic un peu partout en France à l'hiver 1997-1998 ou qui provoquent le mouvement des « recalculés » à l'hiver 2003. Initiées par plusieurs actions protestataires de l'association DAL en faveur des mal-logés au tout début de la décennie 1990, ces mobilisations vont se déployer au cours des années suivantes autour de trois causes emblématiques interrogeant la crise du logement, le problème de l'immigration irrégulière et celui du chômage, l'enjeu est étant d'orienter la légitimation ou la disqualification des politiques publiques correspondantes, en agissant sur le référentiel sur lequel elles se fondent. C'est à ce niveau que surgit l'une des singularités les plus fortes des causes portées par les « sans », c'est-à-dire leur dépendance très forte à l'égard de la ressource médiatique dans la lutte pour l'accession au statut de cause publique. Au demeurant, ces mouvement apparaissent relativement similaires d'un ensemble de mobilisations qui, des coordinations (d'étudiants, des professions médicales, des enseignants, des fonctionnaires, etc.) au mouvement de novembre-décembre 1995 en passant par les actions menées par Act Up par exemple (Marchetti, 1998), inaugurent des nouvelles manières de contester dans l'espace public, en utilisant les médias dans une perspective perturbatrice.

Au nombre des axes de recoupement entre ces mobilisations émerge en particulier une forme originale d'articulation entre l'humanitaire et la politique, non pas sous la forme d'une

---

<sup>1</sup> L'expression « mouvement des « sans » (l'invention du terme, forgé par les acteurs eux-mêmes, serait à l'initiative des militants de Dd !!) désigne un ensemble de mobilisations et d'organisations (AC !, DAL, Dd !!, Collectifs de sans-papiers, etc.) se développant à partir du début de la décennie 1990.

politisation de ce qui pouvait être considéré comme « l'humanitaire » dans les années 1980, mais plutôt d'une certaine manière de croiser la souffrance et l'expérience individuelles avec des enjeux collectifs et politiques, à travers la revendication de droits sociaux (Barbot *et alii*, 1999). Ces mobilisations émergentes de « précaires » sont alors confrontés à un dilemme : promouvoir à travers les médias un horizon d'attente fondé sur une forme de « politique émancipatoire » (Mouchard, 2001), et dans le même temps accepter, pour ce faire, une retraduction médiatique des enjeux sous-jacents à leur lutte sur le mode de la souffrance.

Pour être en mesure de saisir ce phénomène on doit distinguer, de manière très analytique, les deux processus (intrinsèquement liés) qui l'animent. Le premier renvoie à une reconfiguration du jeu entre acteurs au sein de l'arène publique<sup>2</sup>, qui se traduit par l'émergence, particulièrement notable au cours des années 1990, du couple journalistes de télévision / entrepreneurs de mobilisation appartenant à l'espace des « sans ». Ces deux groupes d'acteurs tendent en effet à occuper une place centrale (et exceptionnelle) au sein de l'arène de publicisation des problèmes sociaux<sup>3</sup>. Il se produit plus précisément une reconfiguration des relations entre des acteurs sociaux qu'on pourrait qualifier de politiquement radicaux et de média-activistes, et d'autre part les journalistes et les rédactions des grandes chaînes de télévision. Cette émergence de relais alternatifs pour ces causes publiques est inséparablement liée - second processus - à la percée et à la mise en concurrence de nouveaux répertoires de cadres pour penser la « nouvelle question sociale »<sup>4</sup>. On désigne ici le processus selon lequel de nouvelles perceptions problématisées de ces situations et de ces causes ont pu, à un moment donné, voir le jour et émerger à l'intersection des espaces social, politique et médiatique. Cela est particulièrement le cas de problèmes publics en train de se redéfinir - du moins à la marge - comme c'est le logement, l'immigration et l'emploi durant cette période. En d'autres termes il s'agit de centrer l'analyse sur une période charnière, la décennie 1990, qui constitue un moment critique du débat public parce qu'elle est le siège d'une recomposition de la culture d'un enjeu multiple, à savoir la « question sociale ».

Au total, on vise à explorer la contribution conjuguée des journalistes de télévision et des « sans » à des processus généraux de (re)qualifications en des termes plus ou moins politisés des problèmes d'emploi, d'immigration ou de logement. Ces problèmes et ces causes ne bénéficient bien entendu pas des mêmes niveaux d'attention et ne font pas l'objet des mêmes modes de saisie par le champ politique ou le champ médiatique. L'utilité de comparer leur traitement journalistique apparaît à cet égard éclairante<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> Le principe de fonctionnement de cette l'arène publique, marquée par la fluidité et l'instabilité de ses contours supposés, peut être décrit comme celui d'une concurrence entre des porteurs de causes *outsiders* ou du moins *challengers* désireux d'accéder au statut d'*insider* occupé, historiquement, par d'autres catégories d'intervenants plus fortement dotés en ressources. Il s'agit en particulier, outre le champ politique institutionnel et partisan, des partenaires sociaux (les acteurs syndicaux et patronaux) ou bien encore du champ associatif et économique traditionnel du logement, de l'immigration ou de l'emploi. Le rôle joué par ces autres acteurs de cette arène que sont l'institution judiciaire (particulièrement sollicitée dans les luttes pour le logement et pour l'immigration, mais aussi dans le cas de l'emploi, l'affaire des chômeurs « recalculés » de l'hiver 2003-2004 en constituant un exemple récent particulièrement représentatif) ou les instituts de sondages par exemple devrait en toute rigueur également faire l'objet d'une analyse.

<sup>3</sup> Pour un point de vue général sur le fonctionnement de l'arène publique, voir Hilgartner & Bosk, 1998. Voir également Cefaï, 1996. La perspective privilégiée est ici doublement parisienne, du point de vue des cadres d'organisations de « sans » et des journalistes de télévision rencontrés, ce qui renvoie donc à une conception avant tout nationale de l'espace public. Les conclusions auxquelles on aboutit pourraient sans doute être légèrement différentes si on s'intéressait aux mobilisations locales et à la PQR ou aux actualités régionales par exemple.

<sup>4</sup> Pour une analyse proche au sujet de l'amiante, voir Henry, 2000.

<sup>5</sup> Les données sur lesquelles reposent les développements suivant s'organisent autour de deux axes. Le premier consiste dans l'analyse des discours médiatiques émis à propos des questions de logement, d'immigration et d'emploi. Cette analyse a été effectuée à partir de la création et de l'étude d'un corpus de sujets d'information télévisée : un peu moins de 6 000 ont été comptabilisés et soumis à une analyse thématique simple (sur la

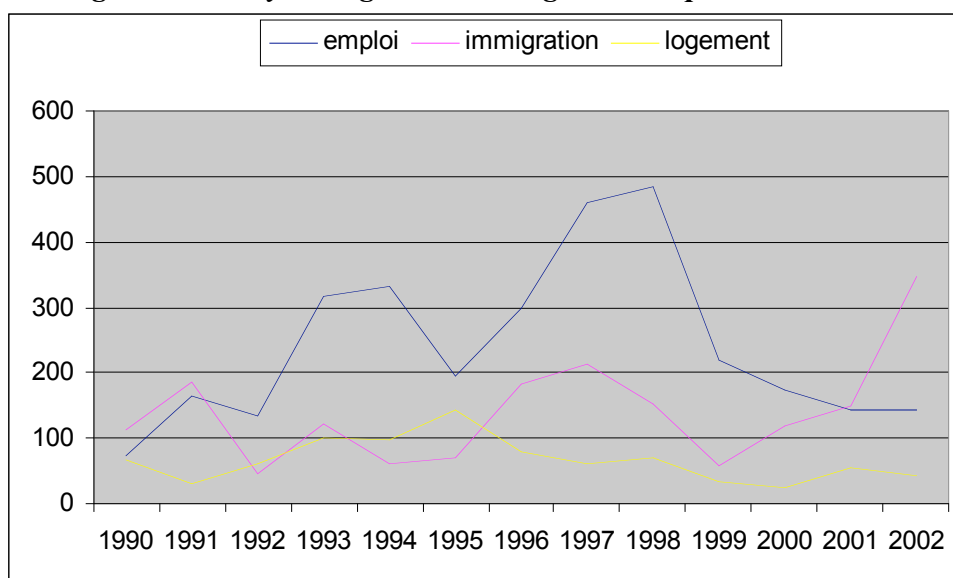
Afin de décrire ces tensions, le propos sera articulé autour de trois points. Dans un premier temps sera décryptée, à l'aide d'une analyse multi-niveaux du contenu de l'information télévisée de TF1 et de France 2 (effectuée sur la période 1990-2002), l'irruption mitigée des causes des « sans » dans l'espace public (I). On proposera dans un second temps un ensemble d'éléments permettant de cerner les facteurs qui expliquent les tendances suivies par les mises en formes journalistiques des enjeux sous-jacents (II). Cela permettra dans un troisième et dernier temps de reconsidérer les processus conduisant à la (dé)politisation médiatiques que subissent ces causes.

### *Une irruption mitigée des causes des « sans » dans l'espace public*

*Entre « silence » et attention éruptive. 1994-1998 : un moment exceptionnel de reconfiguration des enjeux*

Une analyse longitudinale de l'agenda du JT (de TF1 et F2) opérée entre 1990 et 2002 indique tout d'abord que la focalisation médiatique sur ces enjeux est inconstante, connaissant plutôt des moments d'intensité entrecoupés de périodes de faiblesse relative (figure 1)<sup>6</sup>.

**Figure 1 : Analyse longitudinale d'agenda comparée, 1990-2002**



période 1990-2002) ; un millier d'entre eux environ ont ensuite été soumis à une analyse de contenu élaborée puis à une exploitation statistique factorielle sous la forme d'une analyse de correspondances multiples (sur la période 1994-1998). L'autre axe résulte d'une recherche de terrain menée auprès de certains acteurs ayant été confrontés à cette question, soit les journalistes concernés ainsi que les principaux responsables des associations de ces différents secteurs. Il se décompose en une série d'entretiens semi-directifs, réalisés à deux niveaux : d'une part avec des journalistes de TF1 et de France 2 (simples rédacteurs, chefs de service) ayant activement contribué à la réalisation des sujets produits durant les périodes étudiées ; d'autre part avec des entrepreneurs de mobilisation appartenant aux organisations de « sans » (DAL, Dd !!, CDSL, coordination des sans-papiers, coordination des cinéastes, AC !, MNCP, APEIS, comités de chômeurs CGT). Ces entretiens ont été complétés par une période d'observation ethnographique effectuée au sein de la rédaction nationale de France 2.

<sup>6</sup> On observe également une hiérarchie assez marquée entre les volumes différentiels d'attention à ces questions. Globalement dominant dans la hiérarchie de l'agenda médiatique, l'emploi est de loin le plus visible de ces trois enjeux, notamment entre 1992 et 2000, légèrement supplantée par l'immigration en 1990, 1991 et 2001, et surtout en 2002. Le logement apparaît comme l'enjeu le moins visible, sauf (légèrement) en 1992 et de manière plus nette en 1994 et 1995, deux années particulières pour la mise en problème médiatique de cette question (cf. *infra*).

Une focalisation sur la « mise en problème médiatique »<sup>7</sup> du logement, de l'immigration et de l'emploi enseigne ensuite que la période 1994-1998, durant laquelle se sont déroulés les mouvements de « sans » mentionnés en introduction, apparaît comme un moment exceptionnel de reconfiguration de ces enjeux, dans le sens de leur mise en problème médiatique (*figures 2*)

A l'exception de 1991, les problèmes de logement font l'objet d'une attention systématiquement plus importante que le thème général du logement<sup>8</sup> (*figure 2-a*). La période entourant l'hiver 1994-1995 constitue l'aboutissement - inégalé par la suite - d'une tendance conduisant TF1 et France 2 à accorder, notamment de 1991 à 1995, une attention accrue à l'enjeu logement de plus en plus souvent envisagé comme un problème public, pour ensuite se détourner progressivement d'une actualité dont la dimension perçue comme problématique tend à s'affaiblir<sup>9</sup>.

On distingue trois périodes dans le cas de l'immigration. Tout d'abord le « cycle » 1990-1994, au cours duquel l'immigration est abordée plus souvent selon une perspective générale, à travers l'intérêt porté aux étrangers réguliers ou aux immigrés et aux questions que pose la présence de ces derniers sur le territoire français : problématiques de « l'intégration » ou de « l'assimilation », ou encore question des différences culturelles, de la religion ou de la laïcité par exemple<sup>10</sup>). Le « cycle » 1995-2002 ensuite, durant lequel la couverture de l'immigration s'opère massivement à travers le prisme de l'immigration irrégulière ou de la figure des étrangers illégaux (que ces derniers soient catégorisés comme des clandestins, des sans-papiers ou des réfugiés demandeurs d'asile). L'écart entre ces deux modes de saisie du même enjeu tend à s'accroître fortement entre 1995 et 1998, l'affaiblissement de l'intérêt médiatique porté à l'immigration irrégulière en 1999 ayant pour effet de réduire de manière toute provisoire cet écart. Le « cycle » 2000-2002 est quant à lui à nouveau marqué par une focalisation sur l'immigration illégale au détriment de l'immigration légale, avec un écart légèrement supérieur à ce qui prévaut entre 1996 et 1997. Cette dernière période, entourant les protestations des sans-papiers de Saint-Bernard puis le mouvement contre la loi Debré, représente donc un moment particulièrement important pour l'inscription de l'enjeu immigration - dans sa version illégale et donc éminemment problématique - à l'agenda médiatique.

---

<sup>7</sup> On a affaire à des enjeux fortement polysémiques dont les contours, loin d'être fixés une fois pour toutes, résultent au contraire d'un travail politique de définition et par conséquent de clôture. Tout ce qui touche en l'occurrence au logement, à l'emploi ou à l'immigration peut en effet être défini en des termes problématiques, de la hausse des loyers aux difficultés d'intégration des étrangers ou des immigrés récents ou aux plans sociaux de licenciements, en passant par le travail partiel subi, la pollution sonore ou les discriminations raciales dans le domaine de l'emploi. Cela est d'autant plus vrai qu'une grande partie des informations qui accèdent au sommet du JT sont souvent abordées sous un prisme problématique. Compte-tenu de cela, j'ai séparé ce qui renvoyait - dans la présentation qui en était faite au JT - d'une part aux questions générales posées par les phénomènes liés au logement ou à l'emploi ou encore par le phénomène migratoire, de ce qui renvoyait d'autre part aux situations éminemment problématiques en ces domaines, soit l'absence de logement ou les très mauvaises conditions de logement, les situations d'immigration irrégulière, les problèmes de chômage. Je n'ai donc pas essayé d'identifier des frontières entre ce qui était « objectivement » problématique et ce qui ne l'était pas (ou moins), mais plutôt de déconstruire les modes de problématisation qu'appliquent les journalistes à ces différentes situations, compte-tenu par ailleurs de l'analyse de la situation promue par les « sans » dans ces domaines

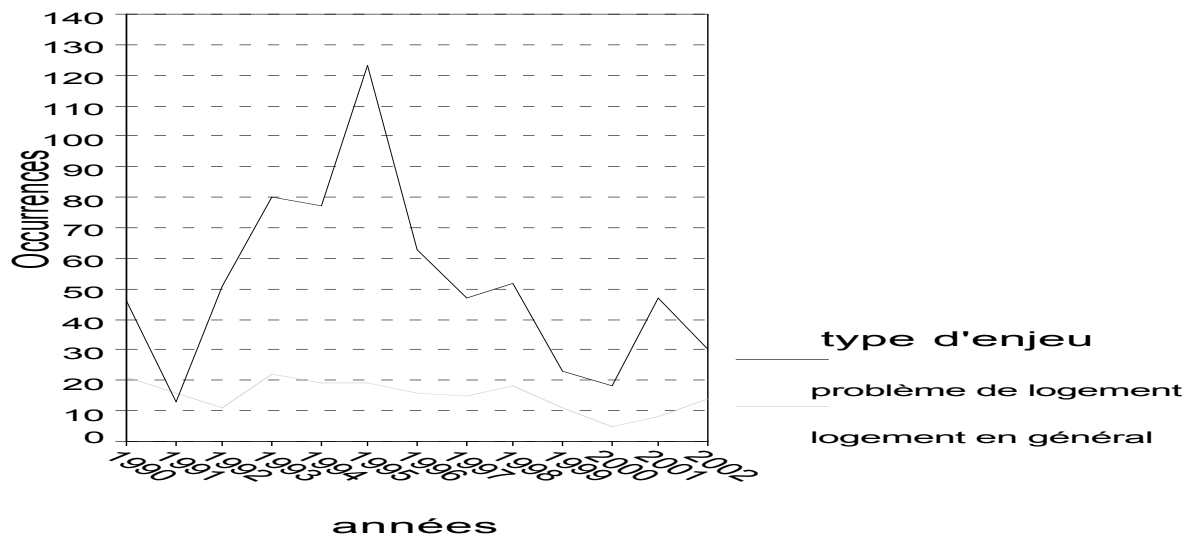
<sup>8</sup> Il s'agit par exemple de la réforme du droit de location ou encore de la réforme des mesures fiscales destinées à encourager la remise en état des logements anciens.

<sup>9</sup> En 2001, sous le gouvernement de L. Jospin, plusieurs mesures sont prises dans le domaine du logement, comme des aides publiques pour le logement des plus défavorisés ou un nouveau plan de réquisitions pris par M.-N. Lienemman à nouveau ministre du logement.

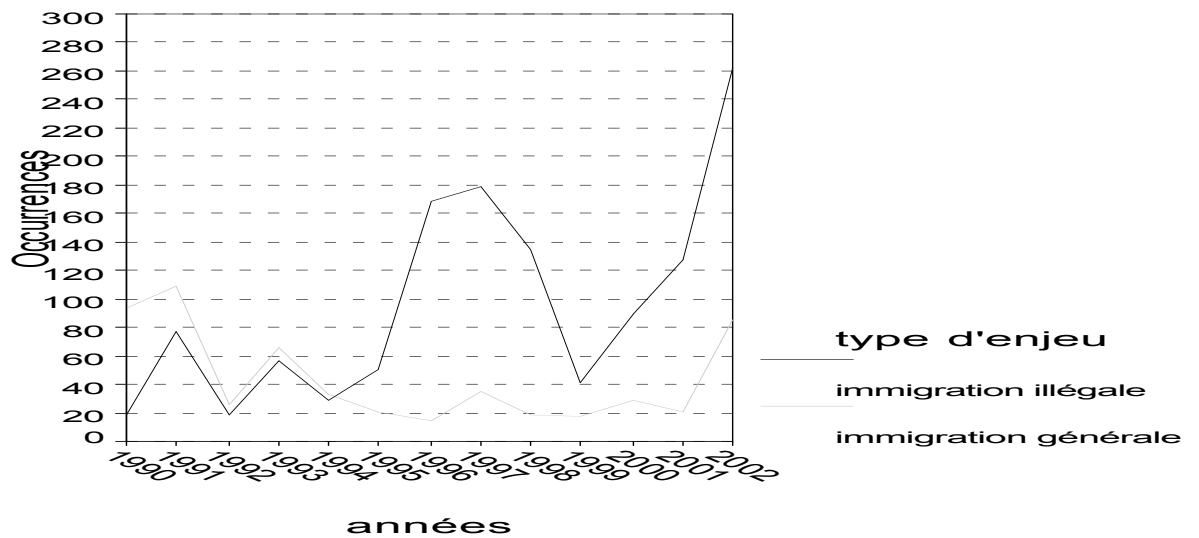
<sup>10</sup> Par la suite, le niveau d'attention à ces problématiques reste faible quoique stable jusqu'en 2001.

A l'inverse, le chômage comme situation éminemment problématique est au total moins souvent abordé que le reste des questions d'emploi en général<sup>11</sup>. La répartition entre ces deux approches du même enjeu global fluctue assez largement sur toute la période, en alternant à plusieurs reprises. La période 1997-1998 apparaît marquée par un renversement sensible de perspective au profit des questions de chômage. La couverture médiatique y atteint d'ailleurs son niveau maximal, signalant de fait l'accès exceptionnel de ce problème à l'agenda médiatique sous l'effet en particulier (mais pas uniquement) des mobilisations de chômeurs.

**Figure 2-a : Répartition annuelle du logement en général et du mal-logement (1990-2002)**

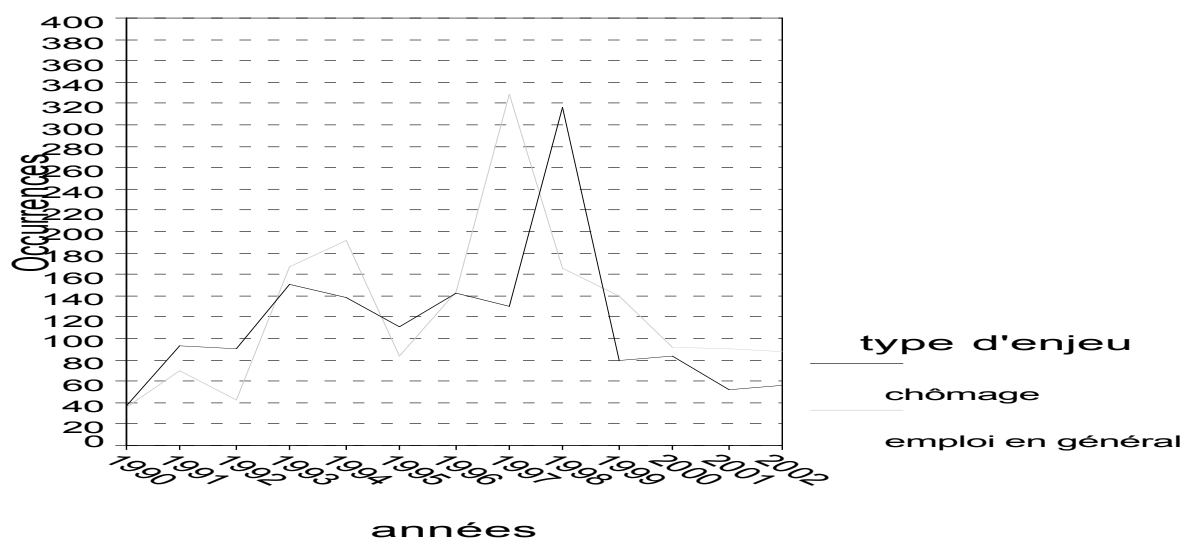


**Figure 2-b : Répartition annuelle de l'immigration en général et de l'immigration illégale (1990-2002)**



<sup>11</sup> 47.5 % contre 52.5 %. Il s'agit dans le second cas de la couverture de plans sociaux, c'est-à-dire de licenciements collectifs doublés de dispositifs de reclassement (soit des situations où la problématique du chômage n'est jamais abordée directement), de dispositifs d'aménagement du temps de travail, de polémiques ou de rapports publics autour de la question des conditions de travail ou des salaires, etc.

Figure 2-c : Répartition annuelle de l'emploi en général et du chômage (1990-2002)



En excluant de l'étude les sujets envisageant les situations de logement, d'immigration ou d'emploi comme non directement « problématiques », il est possible de se concentrer, en prenant en compte toute la période 1990-2002, sur un corpus plus homogène. Ce dernier permet d'appliquer une analyse topique basique aux modes de couverture médiatique du mal-logement, de l'immigration irrégulière ou du chômage. Dit autrement, il s'agit de repérer les formes de dispersion ou de focalisation des approches journalistes face à des problèmes sociaux aux contours très vastes<sup>12</sup>.

#### *Les apports d'une analyse topique*

Sans épuiser les enseignements que peut apporter une interprétation fine et une mise en contexte de ces données, une rapide analyse permet d'isoler les tendances suivantes (figures 3).

Jusqu'en 1992, le mal-logement est abordé sous des angles divers dont un seul se distingue, les mobilisations de sans-logis (à travers notamment le campement du Square de la Réunion en 1990 ainsi que le campement du Quai de la Gare en 1991, ou bien encore le campement des Maliens de Vincennes en 1992). A partir de 1992 émergent d'autres thèmes comme les logements d'urgence, dont la visibilité relative tend à se concentrer sur certaines périodes - en 1993-1994 ou en 1996-1998 - ce thème prenant alors une place centrale dans l'image donnée du mal-logement par TF1 et France 2<sup>13</sup>. L'apparition du thème de la réinsertion des sans-logis a lieu vers 1993-1994 avec l'émergence de la thématique de l'exclusion, et se produit à nouveau en 1996-1997. La montée en puissance du débat public sur le logement, amorcée à partir de 1991, se poursuit jusqu'en 1999 avec deux temps forts, les périodes 1994-1995 autour de l'occupation de la rue du Dragon, et 1997-1998 au moment de la discussion et du vote de la loi contre les exclusions sociales sous le gouvernement Jospin<sup>14</sup>. Surgit également, essentiellement en 1995 et 1996, un nouveau débat autour des arrêtés anti-mendicité comme

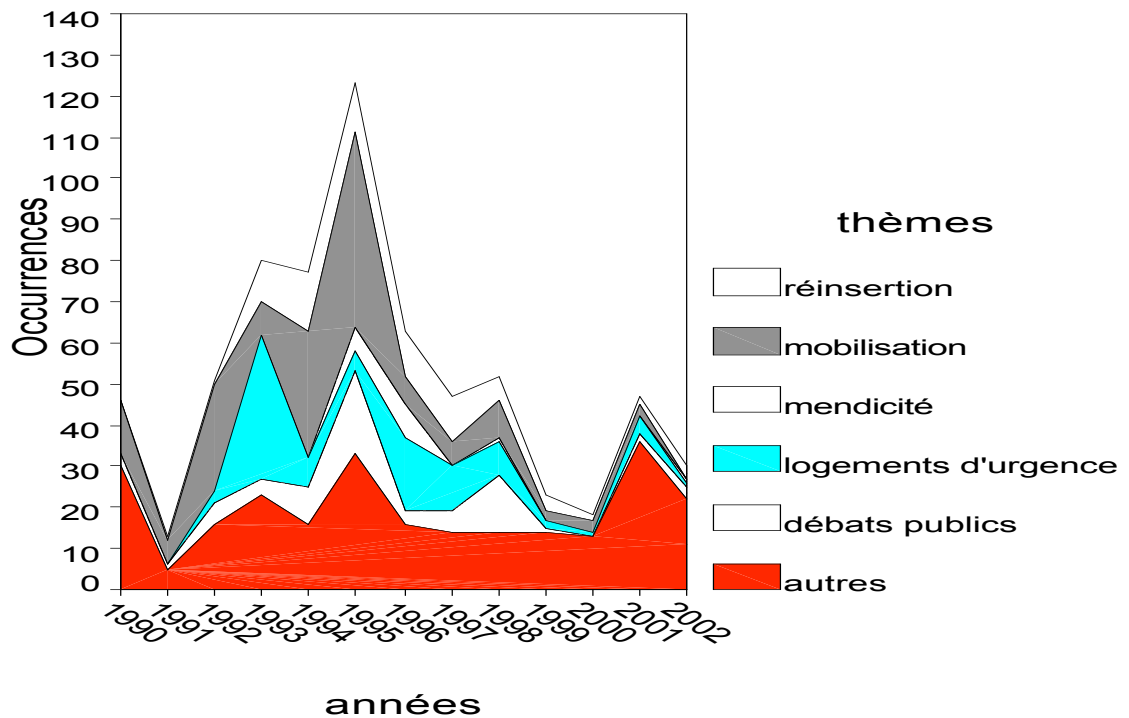
<sup>12</sup> Sur le cas de l'amiante, voir Henry, 2003.

<sup>13</sup> La « question SDF » est en effet un sujet qui revient à date fixe dans les médias comme une rubrique avant tout hivernale. On observe en effet des cycles d'intérêt journalistique qui commencent avec les premiers froids, culminent vers Noël et décroissent rapidement au printemps. Sur ce point, et sur la presse écrite notamment, voir Damon, 2002, p. 134 ; 1996.

<sup>14</sup> Un premier projet initié par le gouvernement Juppé avait avorté à la suite de la dissolution anticipée de l'Assemblée nationale au printemps 1997.

recours - dans une perspective d'ordre public - aux problèmes posés par la présence sur la voie publique, notamment au printemps et en été, de groupes de SDF (le plus souvent jeunes). Les mobilisations collectives de sans-logis occupent quant à elles une part importante de l'agenda médiatique sur toute la période, surtout à l'hiver 1994-1995. Celle-ci reçoit une couverture médiatique incomparable avec celle dont ont pu bénéficier les mobilisations précédentes<sup>15</sup>.

*Figure 3-a : Répartition annuelle des topiques du mal-logement (1990-2002)*



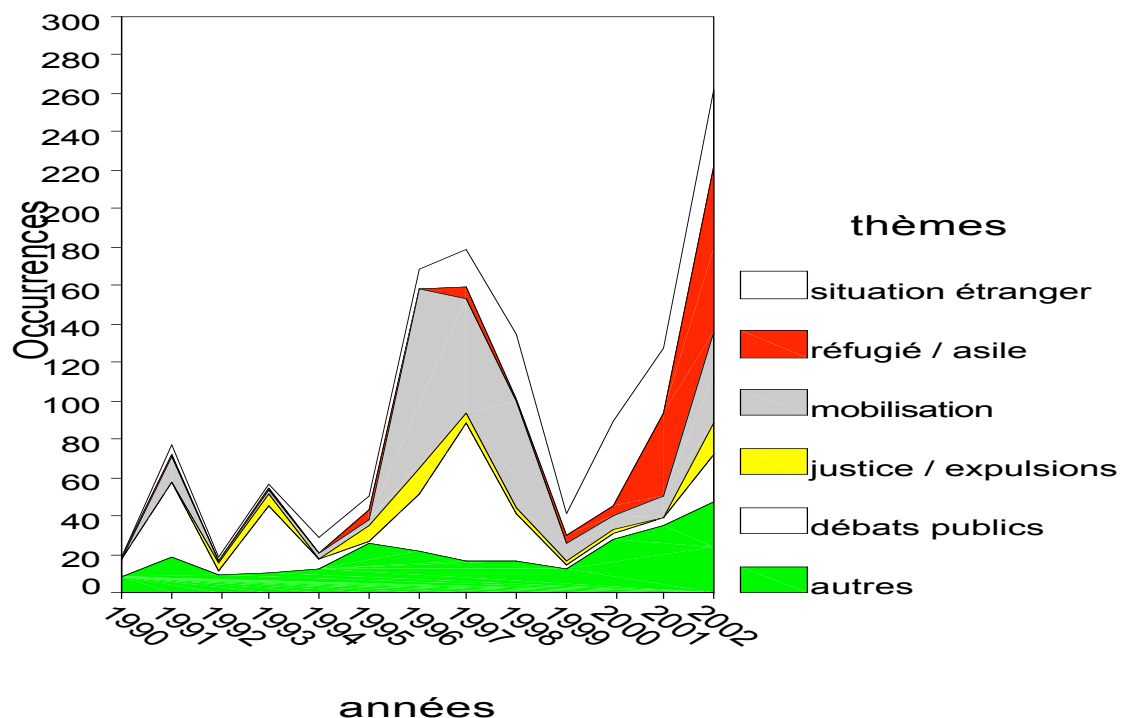
Jusqu'en 1993, la couverture médiatique de l'immigration irrégulière est pour sa part essentiellement organisée autour du débat politique sur ce thème<sup>16</sup>, et secondairement autour des mobilisations de sans-papiers (il s'agit essentiellement des grèves de la faim de 1991, celles de 1992 n'étant presque pas couvertes). A partir de 1993, en lien avec le renouveau des politiques répressives envers les clandestins initié par le ministre de l'intérieur C. Pasqua, émerge le thème des expulsions et des décisions de justice les encadrant. Ce thème est réactivé en 1995-1996 avec la reprise des expulsions collectives par charters impulsée par le ministre J.-L. Debré (puis à la faveur de la nouvelle politique répressive mise en place en 2002 par le ministre N. Sarkozy). A partir de 1995, la focale médiatique commence à se déplacer en direction de la situation de l'immigration irrégulière à l'étranger, ce qui sera à nouveau le cas en 1997 et 1998, puis à partir de 2000. Cette évolution accompagne la nouvelle politique d'immigration de l'UE, les interrogations liées à la mondialisation et aux

<sup>15</sup> La phase postérieure (1995-2002) étant par ailleurs marquée par un recours moins intensif aux occupations ou aux campements et par un investissement plus fréquent dans des postures d'expertise, voire par un certain niveau d'institutionnalisation de l'action (Péchu, 2006). L'opération politiquement réussie menée par les Enfants de Don Quichotte à l'hiver 2006 signale toutefois un retour aux recettes mises en œuvre par DAL au début des années 1990.

<sup>16</sup> Les « pics » de 1991 et 1993 correspondent respectivement à la mise en place la politique de contrôle aux frontières de l'espace Schengen (la politique des reconduites collectives par charters étant remise en œuvre sous le gouvernement Cresson, qui décide par ailleurs d'un plan d'ensemble pour l'immigration avec un renforcement de l'arsenal de contrôle ainsi qu'une opération exceptionnelle de régularisation en juillet) et à la discussion autour des lois Pasqua, la réforme du code de la nationalité, ou encore le projet Méhaignerie sur le droit d'asile.

flux d'immigrés économiques en provenance d'Europe de l'Est, du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, ou encore des déplacements de réfugiés à la suite de plusieurs conflits armés en Europe du Sud notamment (Yougoslavie, Kosovo, etc.) ou au Moyen-Orient (des Kurdes d'Irak notamment). D'ailleurs, le thème des réfugiés et de l'asile, qui émerge d'abord en 1995 avec le renouveau des mouvements de sans-papiers puis en 1997, réapparaît en 1999 pour devenir un des thèmes centraux autour duquel va s'organiser la couverture de l'immigration irrégulière en 2001 et 2002 (en raison notamment de l'affaire autour de la fermeture du centre de transit de Sangatte). Enfin, les mouvements de sans-papiers trouvent un écho important entre 1996 et 1998, notamment en 1996 et 1997 à la faveur du mouvement de Saint-Bernard et du mouvement contre la loi Debré, et secondairement à l'été 2002, à l'occasion du mouvement national de sans-papiers durant le mois d'août (en particulier à la basilique de Saint-Denis<sup>17</sup>). Cette période donne lieu à une approche plus « pénale » qu'en 1996-1997 (en raison notamment de l'affaire connexe qui se développe autour de la double peine à partir de 2001 et surtout en 2002). La mobilisation de 2002 constitue donc bien un échec relativement à celle de 1996-1997, tant sur un plan politique que médiatique<sup>18</sup>.

Figure 3-b : Evolution annuelle des topiques de l'immigration irrégulière (1990-2002)



La répartition de ces topiques, toutes présentes dans l'information dès 1991, apparaît dans le cas du chômage davantage homogène qu'au sein des deux autres corpus. Cependant, leur importance relative varie assez sensiblement, ce qui permet de repérer des inflexions dans les modes d'approche journalistiques de ce thème sur toute la période. Dominée au départ par le dbat et les mesures politiques sur le chômage ou encore le thème de la réinsertion des chômeurs, la couverture télévisée se diversifie à partir de 1991. Avec tout d'abord la focalisation sur le fonctionnement du système de traitement du chômage (c'est-à-dire l'ANPE, l'UNEDIC, l'APEC, etc.) dans une période où le chômage lui-même ne cesse de progresser, entre 1991 et 1993 dans un premier temps, en 1996 dans un second temps et en

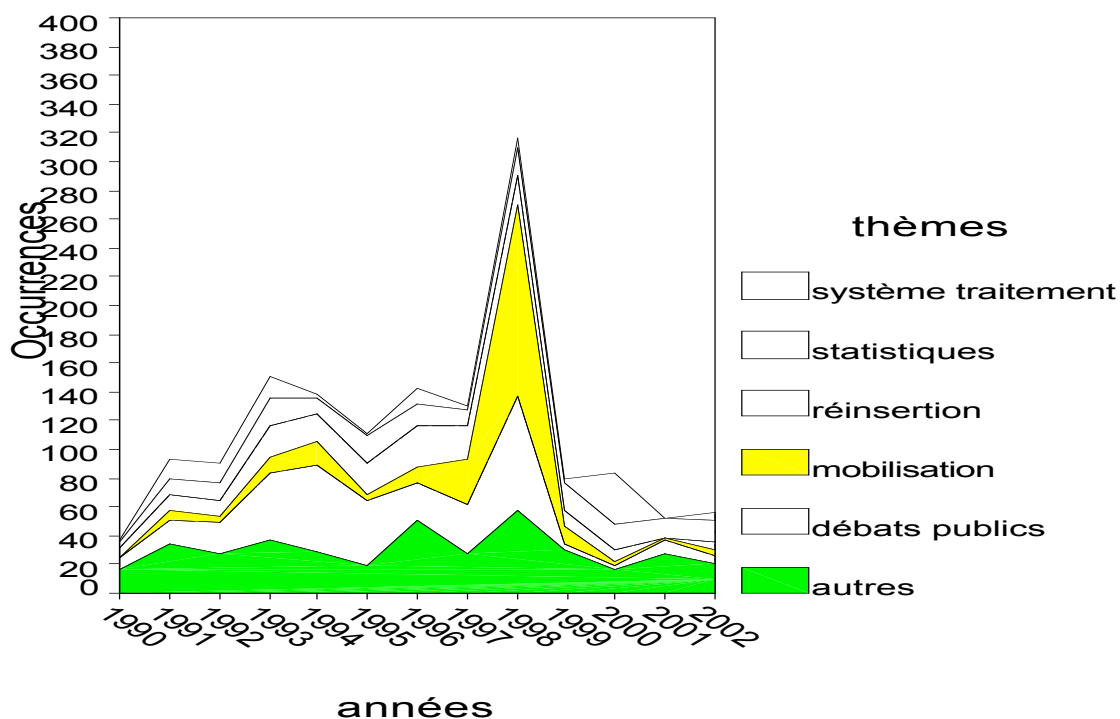
<sup>17</sup> Les mobilisations de 1995, notamment les grèves de la faim organisées par la CIMADE au printemps, sont pour leur part pratiquement occultées.

<sup>18</sup> Sur ce point, voir Siméant, 2002.



2000 dans un dernier temps<sup>19</sup>. Les statistiques du chômage se retrouvent quant à elles de manière homogène sur toute la période, confirmant le statut de marronnier que constitue pour les journalistes la publication des chiffres mensuels de l'emploi<sup>20</sup>. Le thème de la réinsertion des chômeurs, émergeant à partir de 1991, fait l'objet d'un intérêt particulier à partir de 1993 jusqu'en 1997, pour ne susciter par la suite qu'une attention secondaire. Les éléments centrés autour du débat politique et des mesures publiques destinées à gérer collectivement le chômage connaissent pour leur part une croissance continue jusqu'en 1995, période durant laquelle ils dominent largement la couverture médiatique, puis en 1998, sous l'effet des controverses autour des emplois jeunes ou des 35 heures. Ils n'occupent par la suite qu'une position secondaire dans la hiérarchie des préoccupations journalistiques sur ce thème. Enfin, les mouvements de chômeurs, qui font l'objet d'une attention assez régulière (quoique faible) sur toute la période, voient leur couverture démultipliée en 1998 à la faveur des mobilisations de l'hiver 1997-1998, signalant encore une fois le caractère exceptionnel de cette protestation collective dans l'espace journalistique.

Figure 3-c : Répartition annuelle des topiques du chômage (1990-2002)



La période 1994-1998, au sein de laquelle se déroulent les mobilisations mentionnées en introduction, apparaît donc bien comme celle où l'attention médiatique à ces problèmes devient plus saillante. C'est également celle où la focale journalistique tend à se concentrer à la fois sur les débats publics et sur les mobilisations de sans-logis, de sans-papiers et de sans-emploi. Ces plages d'intense visibilité sont en effet quasi-systématiquement liées à des événements de portée générale liées alternativement ou simultanément à des mobilisations collectives éventuellement couplées à des « affaires » (comme celle de la fermeture du centre

<sup>19</sup> Il s'agit ici des réformes successives du système d'indemnisation chômage et des changements à la direction de l'UNEDIC (liés aux élections prud'homales et aux rapports de force mouvants entre organisations syndicales).

<sup>20</sup> Qui constituent autant de système d'alerte suffisamment conventionnés, normalisés et simplifiés pour être utilisées par les journalistes dans une perspective professionnellement neutralisée.

de Sangatte par exemple) et à des modifications des politiques publiques en ces domaines, éventuellement doublées de controverses partisans<sup>21</sup>.

Ces tendances permettent de conclure ici aussi à un succès relatif des stratégies « d'occupation » de l'espace public et de publicisation / politisation de ces trois enjeux mises en place par les organisations de « sans » au cœur des années 1990. D'ailleurs, le succès politique, au moins à court terme, de ces mobilisations n'est pas négligeable. A titre d'exemples, l'opération de la rue du Dragon a contribué à sa mesure à la remise en œuvre de l'ordonnance de 1945 sur les réquisitions de logements vides, et à encouragé une politique davantage interventionniste dans ce domaine sous le gouvernement Juppé (remise en chantier de logements d'urgence / sociaux, réforme du prêt à taux zéro, etc.). Le mouvement des sans-papiers de saint-Bernard puis la mobilisation des artistes et intellectuels a pour sa part finalement abouti à une opération de régularisation massive à l'été 1997 sous le gouvernement Jospin, amené à adoucir quelque peu les dispositions de la loi Debré sans toutefois abroger celle-ci. Le mouvement des chômeurs a quand à lui aboutit à la reconnaissance publique de quatre organisations (AC !, APEIS, MNCP, Comités de chômeurs CGT ; comités de liaison ANPE), par la relance de la préparation de la loi sur les exclusions ou par une enveloppe budgétaire de 1 milliard de francs pour une revalorisation de l'allocation spécifique de solidarité.

L'observation de phases critiques<sup>22</sup> permet alors d'évaluer dans quelle mesure et sous quelles contraintes peut s'opérer, à la faveur de ces contextes particuliers, cette recomposition des répertoires de représentation de la « question sociale », du moins dans le champ médiatique. Une relecture des résultats d'analyse du contenu de l'information télévisée offre cependant alors un éclairage utile à propos de la « réussite » médiatique du travail de recadrage de la situation opéré par les diverses organisations de « sans ».

#### *Des recadrages précaires et limités des causes : l'apport d'une ACM*

Pour étudier cela, j'ai opéré une analyse fine du contenu des sujets de TV, que j'ai ensuite synthétisée sur la base d'une ACM<sup>23</sup>. Celle-ci est destinée à isoler des môles de sujets renvoyant à des pôles ou des univers de sens distincts, eux-mêmes liés à des cadres d'interprétation qu'il s'agit de prendre comme des données empiriquement observables dans les productions des journalistes. Ces données peuvent ensuite être rapprochées des reconstructions typifiées fournies par toute une littérature consacrée directement ou indirectement aux cadres d'interprétation historiquement constitués de la « question sociale », des discours développés par les « sans », ou encore des référentiels dominant de l'action publique dans ces trois domaines par exemple. Il s'agit donc plutôt d'opérer un rapprochement entre des cadres empiriquement observables et des types idéaux qui n'existent pas en tant que tels, afin d'évaluer les niveaux de recouplement entre les deux<sup>24</sup>.

---

<sup>21</sup> Les tentatives - objectivement réussies - d'accès à l'agenda public par la médiatisation qu'ont pu effectuer les groupements de « sans » au cœur des années 1990 indiquent ainsi qu'un modèle d'émergence indirect et intermittent par rapport aux conjonctures routinières constitue pratiquement la seule voie d'accès de tels groupes dans le champ politique.

<sup>22</sup> En référence au concept proposé par M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

<sup>23</sup> Le corpus logement est réduit à la période juillet 1994-juin 1995, le corpus immigration à la période septembre 1995-août 1997, le corpus emploi à la période juillet 1997-juin 1998.

<sup>24</sup> Il y a en effet un risque de reproduire un biais réificateur en naturalisant des types idéaux qui n'existent pas indépendamment des interprétations collectives et des constructions effectuées par les acteurs impliqués dans

A cet égard, on peut identifier un répertoire de cadres qui fait coexister, dans l'espace du débat public, au moins cinq modèles concurrents contraignant structurellement et grammaticalement les façons de penser et de poser les problèmes liés à la (nouvelle) question sociale<sup>25</sup> : un cadre « solidariste » (en référence au solidarisme républicain) qui correspond à la version actuellement dominante du thème de l'exclusion) ; un cadre organisé autour du paradigme de la « lutte des classes » ; un cadre organisé autour des références aux droits sociaux, tel qu'il est porté par les « sans »<sup>26</sup> ; un cadre organisé autour des références humanitaire, ainsi qu'un un cadre organisé autour du principe du maintien de l'ordre public et économique que l'existence même des « exclus » pourraient compromettre<sup>27</sup>.

Si d'un corpus à l'autre on retrouve à peu de choses près ces cadres, avec des variantes, deux premiers constats peuvent d'ores et déjà être opérés : l'absence de références à un cadre marxiste ; la présence d'un cadre « technocratique »<sup>28</sup>, doublé d'une variante « débat politique » dans le cas de l'immigration. Sur un plan diachronique on retrouve à peu près les mêmes évolutions (*figures 4*).

Très largement ordonnée avant décembre 1994 par une vision solidariste voire assistantielle du problème<sup>29</sup>, la couverture médiatique du mal-logement connaît un premier infléchissement avec l'irruption du mouvement des sans-logis de la rue du Dragon. D'abord vers une prise en compte des discours politiques et économiques dans les comptes rendus journalistiques. On retrouve ici l'audience accordée au débat sur les logements vides et les propositions du gouvernement Balladur (prime Charrette, application de la réquisition demandée aux préfets, mesures d'urgence, etc.) ou de J. Chirac à la mairie de Paris. Les mesures prises par le gouvernement Juppé, signalant le retour d'une perspective davantage interventionniste dans le domaine du logement, suscitent par la suite comparativement moins d'attention, ce qui doit être rapproché de la tendance des journalistes à couvrir d'abord les conflits de type politicien (soit les « jeux » au détriment des enjeux). La prise en compte plus nette du discours de justice sociale promu par DAL et ses alliés se fait dans un premier temps au prix d'une percée très limitée du cadre alternatif proposé par les associations radicales (et d'une renonciation à

---

l'activité de cadrage, mais qui sont reconstruits par le chercheur sur la base d'éléments dont on peut trouver des traces palpables dans des textes, des discours ou des dispositifs divers (Benford, 1997).

<sup>25</sup> Sur ces points, voir Thomas (1997), Foucault (1975), Boltanski (1993), Geremek (1987), etc.

<sup>26</sup> Les mobilisations de sans-logis, de sans-papiers et de sans-emploi ont, durant les années 1990, favorisé l'émergence d'un cadre cardinal autour de la figure des « sans » (*cf.* les références aux sans-culottes développées par Dd !!). L'émergence de revendications comme la mise en œuvre du droit à l'emploi, du droit au logement, de la réorientation des lois sur l'immigration (par l'ouverture des frontières), et plus largement de thématiques comme le revenu d'existence, le principe de libre circulation autour plus globalement d'un principe d'autonomie face à l'Etat ou autres, en sont les traductions manifestes. Un cadre cardinal, ou *master frame*, peut être défini comme des « ensembles de croyances et de significations émergentes, qui articulent des idéologies de manière innovante et en amplifient des aspects » et qui fonctionnent comme une sorte de dénominateur commun pour un certain nombre de cadres d'actions collectives portés par différentes organisations, valables uniquement pour un secteur particulier de mouvement social et pour un cycle de protestation donné structuré (Snow, 2001).

<sup>27</sup> Relèvent au moins pour partie de ce modèle l'obligation de fréquenter les foyers d'hébergements pour les sans-logis (où un contrôle plus ou moins strict de ces populations est exercé), les nombreux contrôles ou pressions exercés sur les chômeurs (*cf.* les systèmes du *jobseeker's allowance* en Grande Bretagne Burgi-Golub, 1996), ou les politiques de *workfare* (Morel, 2000) ou bien enfin le durcissement des politiques envers les étrangers. Les arrêtés municipaux pris contre la mendicité relèvent également d'un retour à la pénalisation de la pauvreté, même si la proscription ne passe plus par le droit pénal mais par le droit administratif (Damon, 2002, p. 42)

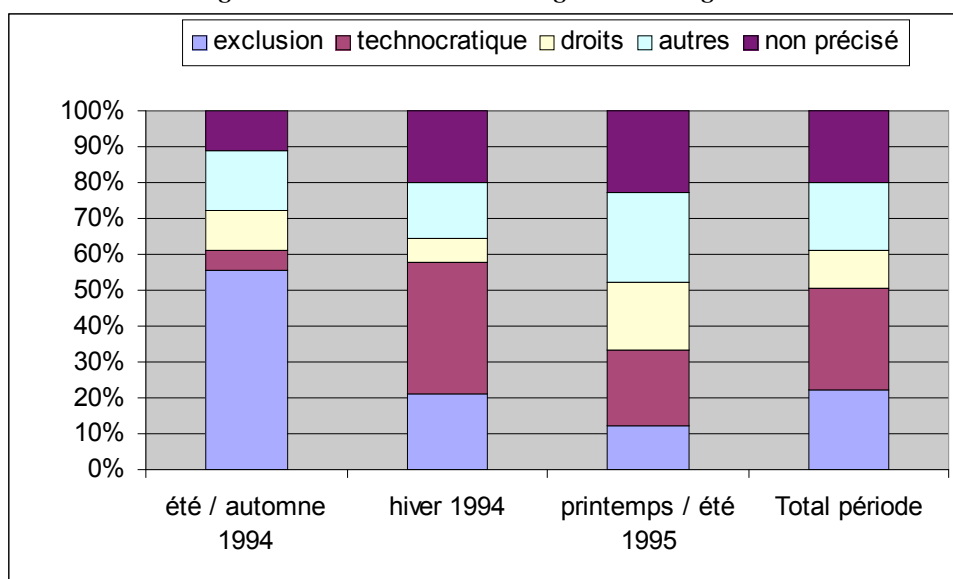
<sup>28</sup> Le cadre technocratique est fondé sur la mise en scène d'experts, de hauts fonctionnaires ou de ministres, de statistiques ou de rapports, ce qui exclut souvent les parlementaires, les membres de partis, les « sans » eux-mêmes ou les soutiens associatifs.

<sup>29</sup> Les sujets axés sur les thèmes de l'ordre voire du *workfare* sont assez rares et correspondent en général à la problématique de l'insertion, des initiatives des sans-logis eux-mêmes ou d'associations et moins au contrôle, au sens fort du terme, des sans-logis tel qu'il peut être exercé par les pouvoirs publics.

un discours politisé aux accents davantage « gauchistes »). Ce n'est alors que dans un second temps, après janvier 1995 et dans un contexte marqué par la persistance des mobilisations de sans-logis en région parisienne comme en province, que les rédactions de TF1 et de France 2 accordent une place plus importante à un cadrage du mal-logement en termes de droits socio-économiques. L'approche solidariste ou assistantielle de l'enjeu retombe quant à elle par la suite à un niveau nettement plus faible qu'avant décembre 1994.

Dominé à l'automne 1995 par le répertoire de la menace à l'ordre public ou économique et secondairement par une approche humanitaire du problème, le traitement médiatique de l'immigration irrégulière connaît quant à lui une inflexion importante à l'occasion du mouvement des sans-papiers de Saint-Ambroise puis de Saint-Bernard. Le cadre « droits sociaux » porté par les associations parvient à trouver à cette occasion un écho médiatique important et ce jusqu'en août 1997. A l'exception de la mobilisation contre la loi Debré, qui se traduit par un brouillage des approches journalistiques et une montée en puissance des cadres « politiciens »<sup>30</sup>, peut être observé un retournement assez durable des modes de saisie de cet enjeu, le répertoire des droits conservant une audience considérable au détriment des registres ordinaires de traitement de l'immigration clandestine. Cette évolution intervient il est vrai dans un contexte marqué par la persistance des mobilisations de sans-papiers au printemps 1997, l'arrivée du gouvernement Jospin au pouvoir, la commande du rapport Weil et la mise en route d'une procédure de régularisations massives avec la circulaire Chevènement. Le cadre « droits sociaux » devient même le mode dominant de traitement après mars 1997.

*Figure 4-a : Evolution des cadrages du mal-logement*

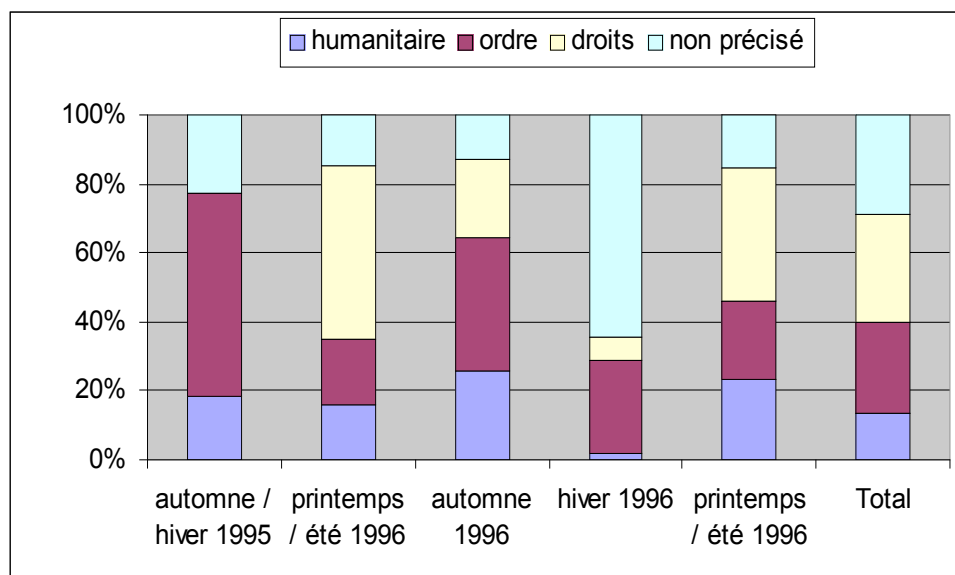


Enfin, écrasée originellement par un traitement essentiellement technocratique des questions d'emploi, et très secondairement par l'accent mis sur les situations d'exclusion correspondantes, la couverture des enjeux liés au chômage connaît un net infléchissement à la faveur du mouvement de l'hiver 1997-1998. Celui-ci, suscitant un accroissement non négligeable des approches en termes d'exclusion et de parcours de vie, se traduit surtout par l'audience considérable dont bénéficie à partir de ce moment le discours des associations,

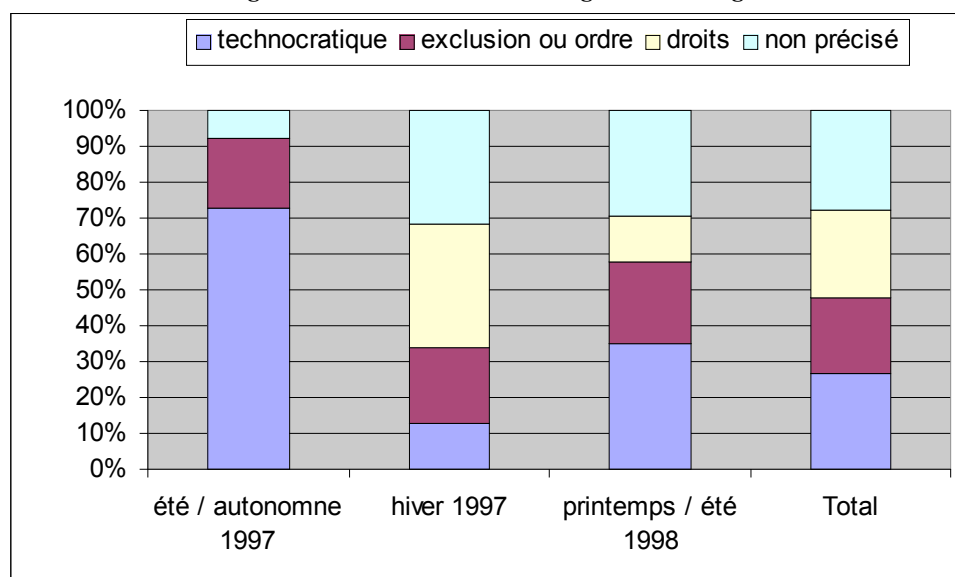
<sup>30</sup> Il s'agit en l'espèce d'un écho des débats parlementaires autour notamment de la future loi Debré.

arrimé autour de la rhétorique des droits. Il se produit après janvier 1998 une sorte de « retour à la normale », le cadre « droits sociaux » restant relativement saillant<sup>31</sup>.

*Figure 4-b : Evolution des cadrages de l'immigration irrégulière*



*Figure 4-c : Evolution des cadrages du chômage*



Au total, cette analyse montre qu'il se produit, au cœur et au cours de ces diverses mobilisations, un basculement des modes de cadrage médiatique de ces enjeux, au profit du cadre « droit sociaux ». Ce « succès » est cependant fortement instable : un quasi-retour à la normale s'opère en faveur des modes usuels de couverture<sup>32</sup>, ce qui montre à quel point l'efficacité de ce travail de (re)cadrage est limitée et précaire. On doit donc au total souligner l'échec du cadre cardinal porté par les « sans » à renouveler durablement les cadres de perception journalistique de la « nouvelle question sociale », cette perception étant

<sup>31</sup> Ce contexte est marqué par la mise en place du dispositif « emplois jeunes », la préparation de la loi sur les 35 heures, etc.

<sup>32</sup> Cela n'apparaît pas ici, mais d'autres graphiques réalisés sur des périodes plus extensives le montrent de manière nette.

caractérisée par une inertie certaine. De plus, les sujets reprenant tel quel le discours développé par les « sans » sont quasiment inexistants : les modes de cadrages médiatiques donnent à voir une version « molle », euphémisée et largement dépolitisée du discours en termes de droits sociaux porté par les « sans »<sup>33</sup>.

Certaines mobilisations de « sans », celles de la période 1994-1998, et pas d'autres, fonctionnent donc à la fois comme de puissants catalyseurs de l'accès des causes portées par ces acteurs à l'agenda médiatique mais aussi comme des vecteurs d'inflexion (relative et provisoire) des modes de cadrage servant à définir la situation. Pourquoi ?

### ***Eléments d'explication***

#### *Résonance ou alignement de cadres versus bien entendu opératoire*

On a affaire en l'espèce avec ces mobilisations, du moins *a minima*, à une « désectorisation » du conflit au-delà du seul espace des mouvements sociaux, en d'autres termes à une extension de la conflictualité sociale dans le champ politique via les médias, sous l'effet d'un « traitement qui dans des conjonctures très particulières peut ouvrir des fenêtres d'opportunité politique inespérées à certaines mobilisations qui sont pour partie entretenues par le surinvestissement médiatique dont elles font l'objet à un moment donné ». Dans ces contextes, « la probabilité d'émergence de définitions multiples et non congruentes devient très forte », en raison notamment de la malléabilité des perceptions routinières des situations (Pierru, 2001)<sup>34</sup>. Les registres habituels à travers lesquels sont définis ces enjeux sont donc, pour un moment, ouverts à la renégociation. Ce sont de tels (micro)déplacements dans le cadrage de problèmes publics déjà institués, « l'exclusion » dans les cas du mal-logement ou du chômage, « l'humanitaire » ou la « menace à l'ordre social et économique » dans le cas de l'immigration irrégulière, qu'on a pu observer.

Or, si les mobilisations observées peuvent tenter de corriger, modifier ou déplacer les manières convenues de poser et de traiter le problème, « ces modifications restent souvent marginales et précaires, écrasées par la puissance d'imposition de cadres établis » (Snow, 2001, p. 34-35). C'est ce qu'on a pu constater avec cette inertie des cadrages dominants et ce « retour à l'équilibre ». En effet, le coût de cette transformation est extrêmement élevé puisqu'elle suppose de « défaire ce qui a été solidement noué et de reconfigurer entièrement ou partiellement ce qui fait problème »<sup>35</sup>. D'où une situation de flottement, qui peut s'accompagner d'une tendance à l'inertie des schèmes de perception antérieurs<sup>36</sup>. Cela permet de penser que la résonance de cadre entre les définitions de la situation portées par les journalistes et les « sans », éminemment précaire et limitée, a pu être établie beaucoup plus largement sur la base de « bien-entendu opératoires » que sur le fondement d'un réel processus d'alignement des cadres interprétatifs<sup>37</sup>. Dit autrement, les acteurs des mobilisations ont parfois intérêt à rester dans un « flou bien entendu », à ne pas chercher à se mettre d'accord sur tout. C'est donc une perspective selon laquelle « cet alignement n'est jamais

---

<sup>33</sup> Il y a donc un double écart parfois important entre d'une part les types idéaux précédemment décrits et les cadrages développés par les acteurs mobilisés, et d'une part la traduction qui en est faite à travers les sujets de JT. On renvoie sur ce point à notre thèse (Garcia, 2005).

<sup>34</sup> Sur la problématique de la désectorisation conjoncturelle de l'espace social, voir Dobry, 1986, p. 141-150. On a affaire en l'espèce, ne serait-ce qu'*a minima*, à des « ruptures d'intelligibilité » (Bensa & Fassin, 2002).

<sup>35</sup> D. Trom, B. Zimmermann, *op. cit.*, p. 283.

<sup>36</sup> En effet, quelle que soit l'institution considérée, les « situations de "rupture des routines" n'impliquent pas nécessairement l'invention de nouvelles procédures ou façons de faire. Il y a en effet une "logique" de l'ordre routinier qui l'emporte souvent sur les tentatives d'innovation » (Lagroye, François, Sawicki, 2004, p. 147).

<sup>37</sup> On désigne ici la rencontre entre deux stratégies plus ou moins conscientes qui s'apparente plutôt à un compromis. Sur ce point, voir Contamin, 2005.

*vraiment réalisé : on se regroupe plutôt autour d'une interprétation plus ou moins commune qui a pour principale vertu de s'opposer à d'autres cadrages moins appréciés encore » (Contamin, 2005, p. 259).*

De fait, les routines interprétatives qui caractérisent le travail journalistique, tout comme la proximité des journalistes avec les élites sociales et politiques, se conjuguent à d'autres facteurs liés aux modes de fonctionnement de l'espace journalistique ou aux propres faiblesses des « sans » pour expliquer une forme sinon de résistance du moins de perméabilité lente des médias à des schémas interprétatifs nouveaux, portés qui plus est par des *outsiders*.

*La nécessaire prise en compte des « faiblesses » propres aux organisations de « sans » et des spécificités du travail de journaliste de télévision*

Les stratégies de communication publique inachevées caractérisant les organisations de « sans », aussi bien liées aux faibles ressources dont disposent ces groupes qu'à leurs résistances normatives à jouer le jeu des médias grand public, constituent une première source de handicap. Celle-ci apparaît redoublée aussi bien par l'impact des classiques phénomènes d'usure du capital médiatique accumulé par ces groupes que par les limites des alignements de cadres entre organisations de « sans ». En effet, les débats et les difficultés internes propres à chaque configuration d'action collective (voire à chaque organisation), qui interdisent d'exposer par exemple d'autres revendications que le plus petit dénominateur commun entre les partenaires, peuvent jouer comme des facteurs de « bruit » médiatique<sup>38</sup>, d'autant plus que leur message est souvent peu adapté aux formats médiatiques, qui plus est lorsqu'il est fondé sur des valeurs subversives (*cf. infra*), perturbant d'autant la perception que peuvent en faire les journalistes.

Lorsqu'on se penche du côté de ces derniers, doivent tout d'abord être mentionnés les effets du confinement et de la déspecialisation professionnelle, en termes de méconnaissance des problématiques de la « nouvelle question sociale ». Le journalisme de télévision, plus que tout autre, est en effet un journalisme généraliste « de routine, l'organisation du travail en rédaction et plus largement des carrières tendant à limiter les spécialisations (Marchetti, 2002). Ainsi, la mobilité et rotation, deux impératifs incontournables dans ce monde professionnel, se rajoutent au travail dans l'urgence dans le cadre d'une soumission au flux de l'actualité pour expliquer la faible connaissance par les journalistes des questions liées au logement, à l'immigration, voire même au chômage (et la grande difficulté de réellement capitaliser dans ces domaines). Cela est d'autant plus sensible en l'espèce que le logement et l'immigration sont deux « spécialisations » peu valorisées dans la carrière des journalistes. Ces modes d'organisation ont donc pour conséquence de rendre plus difficile l'établissement de liens et de contacts réguliers et suivis entre journalistes « spécialisés » et représentants des différentes organisations de « sans », à la différence de ce qui prévaut dans le domaine de la presse écrite et / ou spécialisée dans d'autres domaines par exemple.

Le poids du rubriquage invite quant à lui à souligner les effets d'une organisation instable et peu adaptée à la saisie de cette « nouvelle question sociale ». L'imprécision du rubriquage, mode d'organisation classique au sein des rédactions des grandes chaînes de télévision, emporte ici des conséquences particulières. En effet, le chevauchement entre les rubriques pose le problème, pour des actualités multidimensionnelles, du flou des principes de classement journalistiques, renvoyant en conséquence à l'ambiguïté régnant autour des règles

---

<sup>38</sup> C'est notamment le cas des chômeurs à l'hiver 1997. C'est donc davantage en raison de contraintes de langage qu'on est amené à parler *du* mouvement des sans-logis, *du* mouvement des sans-papiers ou *du* mouvement des chômeurs, au risque parfois de donner l'impression de substantialiser et de « durcir » ce qui résulte avant tout d'un travail symbolique de connexion de cadres effectué par des acteurs centraux au sein de ces systèmes d'action, comme DAL, Dd !! et AC !

d'attribution de sujets à des rubriques précises ou à des services en particulier. Ces modes d'organisation, qui font en particulier des spécialités « logement » et « immigration » des rubriques au mieux dominées (en contexte routinier) dans la hiérarchie des services, au pire des secteurs non dotés de spécialistes, a donc globalement pour conséquence de limiter le nombre probable de sujets susceptibles d'être produits ou défendus en conférence de rédaction, ce qui explique l'irrégularité et la faiblesse relative de l'attention à ces enjeux. A cet égard, les évolutions du chômage font l'objet d'une attention plus forte et davantage régulière, traduisant la constitution de ce thème en sujet d'attention légitime et la mise en place à cet effet de systèmes d'alerte adaptés<sup>39</sup> (et ce bien que les investigations de la part des journalistes soient très rares, même en ce domaine). Par ailleurs, ces frontières floues et mouvantes entre services et rubriques indiquent l'existence d'opérations de découpage de la « réalité » qui s'opèrent à travers les procédures d'attribution de catégories de traitement dont les services ou les rubriques constituent la matérialisation concrète. La question consiste alors à déterminer le service ou la rubrique amenés à jouer le rôle de « maître d'œuvre » de la couverture, ce qui renvoie aux modes d'arbitrage effectués par la hiérarchie entre ces mêmes services et rubriques, et donc à leurs points de vue spécifiques sur l'actualité concernée. Des points de vue sociaux, économiques, politiques (voire « policiers » ou « judiciaires ») peuvent en effet entrer en concurrence pour définir la même situation, d'où les situations de « flottement » et les modes de cadrage mixtes observés à travers les résultats de l'ACM. Cette indétermination peut enfin favoriser l'émergence d'effets de composition eux-mêmes générés par la collaboration de rédacteurs provenant de services différents, peu spécialisés, se caractérisant à ce titre par des modes de travail ou des « visions du monde » partiellement différents, avec parfois pour maîtres d'œuvre des journalistes politiques.

La généralisation de l'impératif de neutralité ainsi que l'évolution des formes d'engagement des journalistes constituent un autre ensemble de facteurs dont la prise en compte est nécessaire. Ainsi, à côté de la masse des journalistes ayant eu à traiter de ces questions et qui apparaissent proches, dans la conception de leur propre rôle du modèle du journaliste institutionnel (qui constitue le référent tendant à devenir dominant depuis les années 1980), de moins en moins de journalistes se revendiquent comme des journalistes (sociaux) engagés (Levêque, 2000). Si engagement il y a, il s'agit plutôt de modes à dominante « humanitaire » ou « civique » qui semblent en passe sinon de supplanter du moins de concurrencer les modes traditionnels par lesquels est conçu le rapport aux causes sociales (Neveu, 2001, p. 102-105).

Sans entrer dans des considérations visant à identifier - voire à dénoncer - un « habitus de classe d'une profession socialement homogène »<sup>40</sup>, on doit aussi souligner l'appartenance des journalistes de télévision, du moins ceux des grandes rédactions nationales ou généralistes, à certains groupes sociaux, et ses implications. La distance sociale qui sépare les journalistes des « sans » est en effet indéniable, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur rapport à ces groupes sociaux et à leurs causes<sup>41</sup>.

De fait, la conformation à certaines valeurs socialement et politiquement dominantes, fortement intériorisées par les journalistes, qui s'explique en partie de cette manière, s'arrime également au poids des représentations que les journalistes se font des réactions de leur public dans leur travail<sup>42</sup>. La télévision, de par la structure de son audience, est en effet fortement encline à se faire le porte-parole du sens commun dominant. L'influence de la réception des

---

<sup>39</sup> A la différence des indicateurs dans le domaine du logement ou de l'immigration.

<sup>40</sup> C'est ce que propose par exemple Macé, 2000

<sup>41</sup> En effet, s'il est peut-être exagéré de parler d'un ethnocentrisme de « classe », on peut raisonnablement penser que les journalistes occupent, de par leur origine sociale (ils viennent le plus souvent des classes moyennes-supérieures) ou leurs pratiques professionnelles, des positions structurellement très éloignées du terrain couvert dans le cas des « sans ».

<sup>42</sup> Ainsi, l'appréhension de réactions négatives de type xénophobes notamment se traduisent généralement par la pratique des « castings ».



publics, réels ou imaginés, sur le travail des professionnels de l'information n'apparaît donc sous cet éclairage que plus forte (Duval, 2004, p. 159), et ce bien que le public constitue, avec les pairs, une des hypostases centrales des références normatives des journalistes (Siméant, 1992). Par exemple, la conception dominante de la valeur « travail » s'oppose à la réception de certaines revendications portées par les associations de chômeurs et articulées à une vision alternative des rapports productifs, de l'utilité sociale ou de la contribution des citoyens au bien commun, à travers notamment la revendication du revenu universel garanti, réactivant alors l'éternel débat autour des « faux chômeurs »<sup>43</sup>.

Sous cet éclairage, les projets politiques des « sans » sont donc sinon indicibles du moins inaudibles, parce que les propositions avancées ne sont pas consensuelles, et parce qu'elles n'ont pas le format de demandes mais plutôt de débats plus ou moins subversifs (Le Grignou & Patou, 2001). Pour toutes ces raisons, ils ne peuvent pas suivre la même carrière médiatique que les revendications liées à la réquisition des logements vides pour les sans-logis, la régularisation au cas par cas des familles de sans-papiers, ou encore l'octroi d'une prime de Noël pour les chômeurs.

A l'inverse, le discours sur l'exclusion ou le discours humanitaire, tout en restant à des causalités indistinctes et floues, n'empêchent pas une certaine forme de compassion à l'égard des souffrances ressenties par les « porteurs de malheur » (Havard Duclos, 2002), même quand ces derniers sont des sans-papiers. Ils permettent donc de relayer les appels à la responsabilité des pouvoirs publics dans le règlement de situations douloureuses, sur le fondement de principes politiquement légitimes (la tradition d'accueil ou d'asile de la France, les valeurs républicaines de solidarité, les valeurs chrétiennes de charité par exemple). Cette issue particulière présente donc l'avantage de s'inscrire dans le courant de valeurs dominantes socialement et culturellement, invitant à souligner la prégnance des valeurs propres à l'arène publique (et spécifiquement au champ politique) sur le système axiologique propre au monde des journalistes.

On vérifie ainsi (au moins en partie) le constat éprouvé par toute une tradition de recherche et mettant en exergue la subordination structurale du champ médiatique envers le champ politique, et ce malgré l'existence avérée de phénomènes de différenciation et la conquête progressive d'une réelle autonomie et d'une indépendance peu contestable des chaînes de télévision

### *La subordination tendancielle du champ médiatique au champ politique*

On retrouve en effet de fortes similitudes entre l'agenda, les topiques ou encore les modes de traitement privilégiés par les journalistes et par les acteurs du champ politique.

Cela est notable tout d'abord sur le plan de la hiérarchie entre ces trois thèmes, en termes de volumes de couverture (tel que cela apparaît à travers la figure 1). Cette hiérarchie reproduit assez fidèlement le poids différentiel des dispositifs de politique publique dédiés à la prise en charge de ces enjeux, et plus largement donc les priorités de l'action publique.

On retrouve également les mêmes références aux modèles de l'insertion (notamment dans le cas du mal-logement et du chômage, modèle dont l'effet se fait sentir notamment à partir de 1993, dans le contexte de l'émergence du nouveau référentiel en termes « d'exclusion » des politiques publiques à dimension sociale) ou des politiques pénales (notamment dans le cas de l'immigration irrégulière à travers les thèmes des charters et des reconductions collectives à la frontière, de la répression du travail clandestin, étant entendu que les débats publics sur les politiques de l'immigration étaient largement orientés autour de cette perspective, notamment

---

<sup>43</sup> On pourrait raisonner de même à propos de la croyance en la nécessité de maîtriser l'immigration irrégulière.

après 1993-1994)<sup>44</sup>. Cela à avoir concrètement avec la transformation de l'action publique dans le domaine des politiques sociales, désormais dominées par le référentiel de « l'exclusion sociale », une évolution s'intègre plus globalement dans le tournant néo-libéral et sécuritaire qu'ont connu les Etats providence actuels, dont la France (Jobert, 1994). On ne saurait d'ailleurs négliger les effets du tournant néo-libéral au sein de la communauté des journalistes<sup>45</sup>.

Cela n'est pas très étonnant lorsqu'on sait que l'organisation des rédactions en services et rubriques reproduit assez fidèlement la segmentation fonctionnelle de l'Etat (en ministères, etc.). On ainsi observe une homologie assez nette entre le découpage en rubriques caractéristique de l'organisation des rédactions et les différents ministères incarnant les principaux secteurs d'intervention de l'Etat, ce qui renforce la probable influence des schèmes d'interprétation susceptibles d'être adoptés par les journalistes pour délimiter et couvrir leurs domaines. Il en va ainsi du service *informations générales*, dont la « culture » spécifique dans la définition d'une bonne information apparaît fortement indexée à la dimension policière (répressive) du champ d'événements pris en charge (faits divers, sécurité intérieure, justice). On peut tout à fait élargir ce constat au service *société* (plus souvent en relation avec les institutions de l'action sociale à dominante « caritative ») et dans une moindre mesure au service *économie et social* (en relation suivie avec les ministères de l'emploi ou des affaires sociales, ou encore de l'économie et des finances)<sup>46</sup>.

La faible précision des principes de délimitation des attributions de chaque rubrique ou de chaque service, peut certes jouer sur les processus de cadrage, en attribuant des non-spécialistes à la couverture d'une actualité technique. Ceux-ci seront toutefois potentiellement plus enclins à relayer le discours de sources expertes et légitimes, c'est-à-dire politiques ou administratives, avec lesquelles ils sont le plus souvent en contact et qui fournissent un discours autorisé et crédible. La probabilité est alors élevée que ces mêmes journalistes, individuellement ou collectivement, appréhendent ces enjeux selon les termes et les catégories de perception dans lesquels ils sont préalablement définis jusque-là au sein des sphères qui en ont habituellement la charge, soit les organismes publics ou para-publics de traitement.

---

<sup>44</sup> Malgré les hésitations et les phénomènes de balancier en ce domaine, l'ancrage général de la politique du logement s'inscrit assez clairement dans le référentiel néo-libéral des politiques assistancielles, et faiblement dans le modèle répressif (Zitounn, 2001). Les évolutions des politiques de lutte contre le chômage, entre politique de l'emploi et politique sociale inscrivent en effet la question de l'emploi comme enjeu de préoccupation majeur du débat public mais dans une perspective néo-libérale avec un glissement vers des politiques répressives à l'égard des « faux chômeurs » (à travers la mise en place de certains dispositifs destinés à fluidifier le marché du travail ou de l'assistance, les tentatives récurrentes d'introduction de logiques de *workfare*, les multiples opérations de « purges » massives des stocks de demandeurs d'emploi, augmentation des pouvoirs de radiation de l'ANPE, etc. On trouve des traces de ces principes dans le plan de cohésion sociale de J.-L. Borloo au printemps 2004). On est ainsi passé au cours des années 1970 de la focalisation sur les politiques de régulation macroéconomiques de plein emploi au déploiement structurel de politiques spécifiques de l'emploi, le recentrage des politiques sur les publics les plus en difficulté ayant plus largement contribué à transformer ces politiques de l'emploi en politiques d'insertion (Gautié, 2001.). L'immigration, marquée après 1945 par une approche en terme de travail, a donc laissé place à partir de la fin des années 1970 à une approche plus globale en termes d'ordre public.

<sup>45</sup> Le développement du journalisme économique, qui tend à phagocyter la définition du « social », participe ainsi pleinement de la montée en puissance d'une pensée économique libérale (J. Duval, *op. cit.*, p. 18-19), sans que cela leur soit d'ailleurs spécifiques : depuis les années 1980, ce processus se serait intensifié dans l'ensemble du champ journalistique (Lebaron, 2000, p. 169 et s.) et se traduisant par « l'imposition d'une conception "économiste" de la réalité sociale » (p. 173).

<sup>46</sup> La préservation d'un service d'information social autonome est exceptionnelle dans les médias français, le service *économie* et le service *social* ayant fusionné dans le plupart des rédactions, le plus souvent opérée au profit du premier (il arrive même que le terme « social » disparaisse des appellations), favorisant une domination de la logique ou du moins du prisme économique dans la vision du « social ». C'est ce qu'on a pu observer directement au sein de la rédaction de France 2. Sur le cas de l'AFP, voir Lagneau, 2002.

Les avantages des sources bureaucratiques sont en effet nombreux, notamment en termes d'accès à de l'information crédibilité, d'autant plus lorsque le travail se fait dans l'urgence, les conséquences de cette surexposition aux sources officielles étant la « *focalisation sur l'étiquetage bureaucratique des événements* »<sup>47</sup>. Le journalisme de télévision, en particulier tel qu'il est pratiqué au sein des services faisant l'objet de cette étude, apparaît sous cet éclairage particulièrement représentatif du journalisme institutionnel, ce que J.-G. Padioleau dénomme le « journalisme de routine »<sup>48</sup>.

La conséquence la plus probable de cette contrainte de rôle est donc l'entretien par les journalistes d'un rapport de proximité intellectuelle voire d'identification à l'égard des sources institutionnelles. On peut, au-delà, voir dans ce mode de fonctionnement la formation de configurations proches des « communautés épistémiques », induisant des effets comparables aux effets de cadrage<sup>49</sup>. Inversement, l'éloignement entre l'univers social des journalistes et celui de la précarité rend beaucoup plus improbable la couverture de ces problèmes sans événement particulier (en l'occurrence des mobilisations), l'identification pouvant être plus intense avec les élites politico-institutionnelles, plus proche par leurs propriétés sociales du milieu des journalistes que ne le sont les « sans ». Pour toutes ces raisons, les services journalistiques étant de plus directement connectés aux institutions publiques, la hiérarchie des sources journalistiques reproduit donc assez logiquement en grande partie les hiérarchies propres aux du champ politique.

Toutefois, en contexte exceptionnel, c'est-à-dire en période d'intense mobilisation, soit de rupture de l'ordre routinier, des phénomènes « d'identification » peuvent se produire avec les « sans ». Les évolutions de la hiérarchie des sources sont en effet possibles, traduisant une élévation précaire des « sans » au statut de « joueur sérieux ». La reconstitution des stratégies et des tactiques caractérisant l'interaction entre « sans » et journalistes permet en effet de reconsidérer le constat préliminaire d'un référentiel journalistique potentiellement hermétique à ce type de causes sociales « émergentes ». Certaines mobilisations d'exclus mettent ainsi provisoirement à l'épreuve les normes de production de l'information télévisée, comme l'imprécision du rubriquage, les logiques de déspecialisation, de polyvalence, de rotation, tout comme l'impact des conceptions de rôles et des habitus journalistiques. Cela a à voir avec la question de la perméabilité variables entre champs politique et médiatique et l'espace de la contestation sociale, souvent à travers des processus complexes et composites.

Cette ouverture de sens pour les « sans » s'opère notamment par le biais de l'inflexion des critères journalistiques d'appréciation de la valeur interne de l'information, à travers notamment la réappréciation du « terrain », du « concret », de « l'humain » et de « l'émotion ». L'acquisition de cette crédibilité nouvellement reconnue aux organisations de « sans » apparaît néanmoins fortement dépendante d'un ensemble de facteurs qui forment le contexte au sein duquel elle est évaluée. Il semble donc que cela ne soit opératoire que dans certaines circonstances bien précises, lorsque la conjoncture offerte par la médiatisation et l'action collective est propice à une utilisation appropriée des ressources capitalisées ou recyclées par ces acteurs. Les propriétés de la conjoncture, à travers les évolutions de la structure des opportunités médiatiques et les réappréciations de la valeur externe de l'information qui en découlent, jouent donc un grand rôle dans ce processus. A titre d'exemple, l'occupation de la rue du Dragon, comme le mouvement des chômeurs de l'hiver

---

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 70-71.

<sup>48</sup> Celui-ci correspond à « des activités de façonnage et de montage par l'intermédiaire desquelles les informations émises par les sources deviennent des nouvelles » (J.-G. Padioleau, « Systèmes d'interactions et rhétoriques journalistiques », *op. cit.*).

<sup>49</sup> Haas, 1992. Pour une application au traitement de l'actualité européenne, voir Baisnée, 2003, p. 336-337 notamment. Cette particularité aboutit donc souvent, comme c'est le cas en l'espèce, à faire partager aux journalistes l'épistémè ou la doxa des groupes propres aux mondes sociaux qu'ils couvrent (Sur le cas de la couverture des manifestations d'agriculteurs bretons par la presse locale, voir Neveu, 2003).

1997-1998, ont pu bénéficier d'une attente journalistique de sensationnel dans une période de creux de l'actualité, à savoir la « trêve des confiseurs » durant les fêtes de fin d'année. Selon la même logique, l'ouverture conjoncturelle de l'agenda médiatique au mois d'août 1996, habituellement marqué par un ralentissement de l'activité sociale, économique et politique (et même sportive) en général, et donc de l'activité journalistique en particulier<sup>50</sup>, a pu profiter aux sans-papiers occupant l'église Saint Bernard<sup>51</sup>. Cependant, l'hypothèse du creux de l'actualité n'explique pas tout l'écho médiatique relativement important de l'occupation de l'église Saint-Ambroise puis de l'errance des sans-papiers au mois d'avril 1996, ni même surtout la couverture abondante du mouvement pétitionnaire contre la loi Debré en février-mars 1997. Par exemple, le succès relatif des pétitions de février 1997, comparé à l'échec relatif de pétitions lancées au printemps 1996 ou à l'automne 1997 sur le même thème (parfois par les mêmes acteurs) ne prend sens qu'en fonction d'une configuration politique mais aussi médiatique particulière, et à cet égard plus ou moins « favorable ». On fait référence ici au soutien de ces initiatives par les partis de gauche, davantage assuré avant l'arrivée au pouvoir de ces derniers en juin 1997 que par la suite. La réussite de ce travail de cadrage doit en effet sans doute beaucoup à l'action d'autres groupes que les « sans », à commencer par les (futurs) candidats l'élection présidentielle de 1995, l'opposition de gauche en 1996 et 1997, ou les alliés du PS au sein de la « majorité plurielle » en 1998. Elle doit également beaucoup aux promoteurs que peuvent être certains journalistes, désireux de faire un « coup » de la couverture de telles mobilisations<sup>52</sup>. L'absence ou les dysfonctionnements de la communication publique des sources accréditées, notamment durant les premiers temps de chaque mobilisation, doivent également être pris en compte. Les « sans » réussissent ainsi à occuper temporairement une partie de l'espace médiatique à partir du moment où ils monopolisent - par défaut - la parole publique sur les problèmes considérés. Cependant, l'accès routinier aux médias de ces sources accréditées leur offre la possibilité de réorienter - ou du moins de tenter de le faire - le commentaire journalistique sur la mobilisation ou sur les questions que celle-ci pose.

### ***Conclusion : une « politisation médiatique » paradoxale***

#### *Politisation et dépolitisation de la « nouvelle question sociale »*

Au total, si l'ensemble des idiosyncrasies existant à tous les points de vue entre ces trois cas d'étude ne peut bien sûr être négligé, les lignes de force restent toutefois similaires, incitant à conclure à une forme d'homogénéité entre les logiques médiatiques que ces trois objets contribuent à révéler. Une forme de rapprochement des modes de saisie journalistique de ces trois objets est en effet à l'œuvre. Ces derniers sont tributaires de mêmes logiques de traitement médiatique. On observe notamment une homogénéisation dans le cadrage de ces causes, à savoir une dépolitisation du message tenable et donc tenu par les « sans », qui converge vers la dépolitisation tendancielle des répertoires de représentation de la « nouvelle question sociale ».

---

<sup>50</sup> Les services tournent en effectifs réduits, beaucoup de journalistes sont en congé, même si des stagiaires (notamment des étudiants) sont présents pour assurer l'intérim.

<sup>51</sup> Ces derniers avaient eux-mêmes anticipé cette période comme propice à la fois d'un point de vue politique mais aussi médiatique, dans le cadre d'un mouvement initié plusieurs mois auparavant, ce que n'avaient pas fait, ou moins, les chômeurs à l'hiver 1997.

<sup>52</sup> C'est le cas par exemple de la couverture de l'occupation de la rue du Dragon, appréhendée non pas tellement pour elle-même, comme un épisode de plus dans la suite des actions menées par DAL depuis 1990, mais replacée volontairement (et conformément aux vœux de ses promoteurs initiaux) au cœur de l'élection présidentielle afin de fournir aux commentateurs politiques de quoi « redonner du sens » à la campagne politique.

Recourir au thème de la dépolitisation constitue certes un exercice périlleux qui implique de se départir des connotations qui lui sont souvent associées. Tel qu'on l'envisage ici, le processus de (dé)politisation renvoie aux « tentatives de dépassement des limites assignées par la sectorisation à certains types d'activités, les groupes à l'œuvre pouvant être soupçonnés de récupération ou d'instrumentalisation politique et dénoncés au titre de la transgression qu'ils opèrent de la séparation instituée des ordres d'activité ». Sous cet angle, « politiser » une situation au sens fort et classique du terme (c'est-à-dire au regard d'une certaine conception du politique et de ses missions à l'égard du corps social, culturellement et historiquement déterminée), c'est faire admettre que le règlement du problème revient à l'autorité publique (en particulier à l'Etat), soit la reconnaissance de la responsabilité du traitement de la question concernée. On a affaire à une requalification (ou pas) d'activités sociales les plus diverses (en l'espèce des protestations collectives) résultant d'un accord ou d'un désaccord pratique entre des agents sociaux enclins ou non, pour des raisons diverses, à durcir ou à transgresser la différenciation des espaces d'activité et des références pour les penser<sup>53</sup>. A cet égard, toutes les analyses de la situation et tous les projets n'impliquent pas le même rapport (d'acceptation ou de remise en question) à l'ordre social établi. Ils diffèrent également au regard du niveau et des formes des demandes de règlement adressées aux responsables politiques. La question du repérage du politique n'est donc pas neutre (Leca, 1973).

Si cette conception présente donc le risque, peut-être, de céder à une forme de légitimisme politique, elle se fonde cependant davantage sur les usages politiques différenciés qui ont pu être faits, historiquement, d'un ensemble d'idéologies ou de « visions du monde ». Les « sans » s'efforcent ainsi de réintégrer la thématique de l'exclusion dans le débat public, mais sous une forme beaucoup plus offensive et « politisée » que ne le permet la rhétorique traditionnelle fondant le discours de l'exclusion sur la simple notion de solidarité ou d'assistance, étant entendu que la topique de l'exploitation ou de la lutte des classes est d'une part faiblement mobilisées par les intéressés, et d'autre part d'une faible valeur cognitive et normative - dans le contexte français des années 1990 - pour justifier et servir les demandes exprimées en direction des pouvoirs publics (Cardon, Heurtin, 1999). Leur horizon d'attente tend ainsi à s'écarter de celui des luttes centrées sur la question sociale traditionnelle, en termes marxistes, autour de la lutte des classes, pour s'homogénéiser partiellement autour de nouvelles formulations de ces problèmes. Les cadrages en termes de droits socio-politiques, retraduits sous une forme moins critique, ne reçoivent cependant la plupart du temps qu'une audience limitée. Un accord *a minima*, autant du fait des « sans » eux-mêmes que des journalistes, s'opère souvent autour de cadrages moins contestés car moins subversifs comme « l'exclusion » ou « l'humanitaire », ce qui permet par ailleurs aux premiers intéressés de se prémunir contre une réduction préjudiciable de leur cause à la problématique de la menace pour l'ordre social et économique. C'est donc en ce sens qu'on parle de dépolitisation

Ces processus de publicisation « médiatique » n'impliquent toutefois pas automatiquement politisation des problèmes, des formes de politisation « technocratique » étant souvent la règle comme on a pu l'observer<sup>54</sup>. La politisation médiatique de ces causes ne s'opère donc pas à cet égard par le canal traditionnel partisan ou par la mise en tension des champs sociaux, économique par ou autour du champ politique mais bien plutôt sous la forme de l'appel à l'Etat-providence<sup>55</sup>. Les questions de logement, d'immigration ou de l'emploi apparaissent en

---

<sup>53</sup> Lagroye, 2003, p. 360-361.

<sup>54</sup> Tout comme les stratégies de non publicisation ne signifient pas forcément un rejet de l'intervention des autorités publiques. Sur ce point, voir M. Offerlé, *op. cit.*, p. 128.

<sup>55</sup> On retrouve également en l'espèce les effets du radicalisme autolimité caractérisant le rapport des « sans » à l'Etat, adversaire « utile » (Mouchard, 2001). De plus, les journalistes se voulant les héritiers de l'idéal démocratique au service du bien public, l'Etat est ainsi perçu et traité comme tel, c'est-à-dire comme le

effet au cours des années 1980 et au début des années 1990 bel et bien prises en compte dans le champ politique, quoique de manière inégale et le plus souvent dans une perspective de gestion « technocratique »<sup>56</sup>.

### *Modes de catégorisations médiatiques du « social » et transformations du journalisme social*

Les journalistes de télévision offrent dès lors un site d'observation particulièrement intéressant pour analyser les effets aussi bien symboliques que pratiques sur les logiques de travail ou les catégories journalistiques d'entendement du « social » et du « politique ». A cet égard, observer l'évolution de l'intérêt médiatique pour des causes portées par des acteurs sociaux situés dans le hors champ de la politique institutionnelle ou partisane mais intervenant aux lisières de la politique, permet de mieux comprendre la place mouvante du « social » dans le référentiel journalistique. Il s'agit en d'autres termes d'observer la dilution du « social » et des critères qui président à sa saisie et à sa mise en forme médiatique, dans un processus ambigu de politisation et de dépolitisation.

On est ainsi passé d'une focalisation presque exclusive sur la question sociale traditionnelle, celle posée par la classe ouvrière ou l'activité des syndicats et des partenaires sociaux, vers un élargissement de « l'information sociale ». Désormais, les questions de mal-logement ou les problèmes posés par l'immigration irrégulière peuvent être entendus non plus exclusivement comme des enjeux économiques mais, également, comme des thématiques sociales au sens large. Cette modification des découpages éditoriaux permet certes, d'un certain point de vue, au « social » de pénétrer au journal télévisé par d'autres entrées que celles du « journalisme social » identifié et strictement réduit aux affaires sociales ou aux conflits du travail<sup>57</sup>, avec pour conséquence la visibilité théoriquement plus grande dont bénéficient certains phénomènes sociaux, irréductibles à une prise en charge exclusive par le service « social » traditionnellement entendu. Mais cette visibilité plus grande ne se produit pas *de facto* : elle nécessite un catalyseur pour être activée, comme par exemple alternativement l'émergence de mobilisations sociales ou bien des initiatives politiques ou institutionnelles dans ce domaine., De plus, la difficulté à faire entrer ces thèmes dans des rubriques spécifiques, clairement délimitées et fixes, constitue en réalité le plus souvent un facteur rendant sans conteste plus complexe leur couverture, freinant la prise de conscience par les journalistes de la globalité des enjeux soulevés à ces occasions<sup>58</sup>. Cette incertitude peut même fonctionner comme un point aveugle en conduisant à occulter les événements irréductibles à une rubrique précise. Cela explique aussi bien l'irrégularité que la faiblesse de l'attention journalistique à ces questions, la domination d'un point de vue davantage « sociétal » que « social » que le succès des postures humanitaires ou organisées autour du référentiel de l'exclusion<sup>59</sup>.

---

représentant et le protecteur du bien commun, s'appropriant à cet effet le monopole légitime de la défense de l'intérêt général (Mercier, 1996, p. 99-100).

que de l'attachement consubstantiel du monde des journalistes à l'Etat, garant de l'intérêt général et traité comme tel.

<sup>56</sup> Ainsi, la lutte contre le chômage obéit de manière dominante à une logique qu'on peut qualifier de « politico-bureaucratique », soit une mode de gestion hésitant entre une politisation « politique » et une politisation « technocratique » (Garraud, 2000, p. 218 ; p. 228-229). La politisation apparente plus forte de l'enjeu migratoire s'exprime en fait davantage par rapport à la question des garanties de procédures (conditions de délivrance des titres de séjour et d'expulsions, etc.), l'institutionnel tenant toujours une grande place parmi les acteurs intervenant dans ce domaine (Withol de Wenden, 1988 ; Guiraudon, 1999)

<sup>57</sup> Sur le cas de la presse écrite, voir Burdillat, 1996.

<sup>58</sup> Tout objet transversal, à cause de cette organisation en rubriques, constitue d'ailleurs un facteur potentiel de perturbation dans une rédaction. Sur le cas des « intellectuels », voir Legavre, 1999, p. 211-214.

<sup>59</sup> Ce résultat doit être rapproché d'une évolution tendancielle de l'espace public qui apparaît comme le « triomphe » de l'émotion ou de « l'humanitaire ». Au-delà du monde du divertissement et de l'information, ce

Au total, si un grand nombre de mouvements de « sans » ont eu lieu au cours des années 1990, seules les mobilisations dont on a traité ont bénéficié d'un écho médiatique et politique conséquent, illustrant en creux à quel point le succès de ces causes tient davantage de la sérendipité que d'une forme de routine<sup>60</sup>. C'est donc le nombre important de variables à prendre en compte qui favorise un certain niveau de jeu dans les interactions caractéristiques de la médiatisation des mobilisations de « sans », et en font au final une *épreuve*, dont l'issue est largement incertaine (Lagneau, 2005). Les contextes de « crise » sont en effet à la fois le moment d'un certain desserrement de certaines contraintes et du renforcement d'autres, ce qui rend complexe et largement imprévisible l'issue de l'interaction. L'inertie créée par le fonctionnement routinier des rédactions rend cependant les évolutions des modes de cadrage d'une part lentes, et d'autre part difficilement maîtrisables par quiconque, c'est-à-dire par aucune organisation de « sans » en particulier ou aucun journaliste ou groupe(s) de journalistes pris isolément<sup>61</sup>. Il convient ainsi de conjuguer l'ensemble de ces déterminants, dont la rencontre peut aboutir à des situations « heureuses » ou « malheureuses » pour de telles causes sociales. Cela est d'autant plus prégnant dans ce cas d'espèce que davantage que les rédactions de la presse écrite nationale, les rédactions des chaînes de télévision généralistes sont elles-mêmes instables, et capitalisent donc moins. Cela conduit à la production de phénomènes de « balancier » et donc de réversibilité dans le traitement de l'actualité<sup>62</sup>. La constitution de ces arènes, souvent temporaire voire éphémère, se caractérise ainsi essentiellement par de la fluidité et une sensibilité à la conjoncture. D'où un processus de redéfinition jamais clos, résultant d'un rapport de force en perpétuelle évolution entre les groupes intéressés à la maîtrise de l'interprétation de la situation.

### **Bibliographie**

- Baisnée O., *La production de l'actualité communautaire. Eléments d'une sociologie comparée du corps de presse accrédité auprès de l'Union Européenne (France, Grande Bretagne)*, Th. Science politique, IEP de Rennes, 2003
- Barbot J., Doidy E., Renou G., Simeant J., Stavo-Debaugé J., « Y a-t-il de nouveaux mouvements militants ? », *Mouvements*, n° 3, 1999, p. 32-46
- Benford R., « An Insider's Critique of the Social Movement Framing Perspective », *Sociological Inquiry*, vol. 67, n° 4, 1997, p. 409-430
- Bensa A., Fassin E., « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, 2002, p. 5-20
- Boltanski L., *La souffrance à distance*, Paris, Métailié, 1993
- Burdillat M., « Le social dans la presse », *Informations sociales*, n° 53, 1996, p. 98-107
- Burgi-Golub N., « Egalité, équité. Les catégories idéologiques des politiques sociales », *Politix*, n° 34, 1996, p. 47-76

---

phénomène irrigue en effet de plus en plus la communication politique ou le secteur de l'engagement « moral » par exemple.

<sup>60</sup> On rejoint ici par exemple le constat opéré par E. Neveu, selon lequel « *la prise en compte de l'hétérogénéité des rubriques et des spécialisations journalistiques est le préalable à la compréhension du rendement contradictoire d'actions identiques* » (1999).

<sup>61</sup> Il convient ainsi de se garder de raisonner comme si chacune des rédactions prises en compte formait un « tout » monolithique. On y retrouve en effet la coexistence de représentations contradictoires des mêmes événements, émanations des tensions internes à ces organisations médiatiques et dérivées des inévitables clivages qui les traversent. Certaines caractéristiques du travail au sein des rédactions sont le produit d'ajustements pratiques, de rapports de force qui peuvent tout autant relever de conflits interpersonnels que d'effets de concurrence entre services. Sur le cas de la couverture des pétitions, voir Contamin, 2001, p. 442 et s.

<sup>62</sup> Sur ce point, voir E. Macé, « Qu'est ce qu'une sociologie de la télévision », *op. cit.*

- Cardon D., Heurtin J.-P., « La critique en régime d'impuissance », in François B., Neveu E. (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes, enjeux des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 85-119
- Cefaï D., « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n° 75, 1996, p. 43-58
- Contamin J.-G., « Les grèves de décembre 1995 : Un moment fondateur ? », in Agrikoliansky E., Fillieule O., Mayer N. (dir.), *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005, p. 233-263
- Contamin J.-G., *Contribution à une sociologie des usages pluriels des formes de mobilisation. Le cas de la pétition*, Th. Science politique, Université Paris I-Sorbonne, 2001
- Damon J., « Les SDF, un fait d'hiver », *Informations sociale*, n° 53, 1996, p. 108-114.
- Damon J., *La question SDF*, PUF, 2002
- Dobry M., *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986
- Duval J., *Critique de la raison journalistique. Les transformations de la presse économique en France*, Paris, Seuil, 2004
- Foucault M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975
- Garraud P., *Le chômage et l'action publique : le « bricolage institutionnalisé »*, Paris, L'Harmattan, 2000
- Gautié J., « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Genèses*, n° 46, 2002, p. 60-76
- Geremek B., *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours* (trad.), Paris, Gallimard, 1987
- Guiraudon V., « Jeux d'ombre et de lumière : les politiques envers les étrangers en Europe », *RFSP*, vol. 49, n° 6, 1999, p. 755-783
- Haas P., « Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, n° 1, 1992, p. 1-35.
- Havard-Duclos B., *Entre philanthropie et syndicalisme. Militants et mal-logés de l'association Droit au logement*, Th. Sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2002
- Henry E., « Du silence au scandale. Des difficultés des médias d'information à se saisir de la question de l'amiante », *Réseaux*, n° 122, 2003, p. 237-272.
- Henry E., *Un scandale improbable. Amiante : d'une maladie professionnelle à une « crise de santé publique »*, Th. Sciences de l'information et de la communication, IUT de Compiègne, 2000
- Hilgartner S., Bosk C., « The Rise and the Fall of Social Problems: A Public Arenas Model », *AJS*, vol. 94, n° 1, 1988, p. 243-254
- Jobert B., « Le retour du politique », in Jobert B. (dir.), *Le tournant néo-libéral en Europe. Idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 9-20
- Lagneau E., « Comment analyser la médiatisation des conflits sociaux », in Denis J.-M., *Le conflit en grève ?*, Paris, La Dispute, 2005
- Lagneau E., « Le style agencier et ses déclinaisons thématiques. L'exemple des journalistes de l'AFP », *Réseaux*, n° 111, 2002, p. 57-100
- Lagroye J., « Les processus de politisation », in Lagroye J. (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.
- Lagroye J., François B., Sawicki F., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po / Dalloz, 2004
- Lebaron F., *La croyance économique : les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, 2000
- Leca J., « Le repérage du politique », *Projet*, n° 71, 1973, p. 11-24
- Legavre J.-B., « Les intellectuels dans l'espace public. Les lectures journalistiques des pétitions de novembre-décembre 1995 », in François B., Neveu E. (dir.), *Espaces publics*



- mosaïques. Acteurs, arènes, enjeux des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1999, p. 208-228
- Le Grignou B., Patou C., « Mouvement des chômeurs : mais que font les médias ? », in Gerstlé J. (dir.), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 31-54
- Leveque S., *Les journalistes sociaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2000
- Macé E., « Qu'est-ce qu'une sociologie de la télévision », *Réseaux*, n° 104, 2000, p. 245-288
- Marchetti D., « Les conditions de réussite d'une mobilisation médiatique et ses limites, l'exemple d'Act Up-Paris », Curapp, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998, p. 277-297
- Marchetti D., « Les sous-champs spécialisés du journalisme », *Réseaux*, n° 111, 2002, p. 21-56
- Mercier A., *Le journal télévisé*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996
- Morel S., *Les logiques de la réciprocité. Les transformations de la relation d'assistance aux Etats-Unis et en France*, Paris, PUF, 2000
- Mouchard D., *Les exclus dans l'espace public. Mobilisations et logiques de représentation dans la France contemporaine*, Th. Science politique, IEP de Paris, 2001
- Neveu E., « Engagement et distanciation. Le journalisme local face à un mouvement social », in Cefaï D., Pasquier D. (dir.), *Les sens du public, publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, 2003, p. 443-468
- Neveu E., « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux*, n° 98, 1999, p. 17-85
- Neveu E., *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2001
- Padioleau J.-G., « Systèmes d'interactions et rhétoriques journalistiques », *Sociologie du travail*, n° 3, 1976, p. 256-282
- Péchu C., *Droit au logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris, Dalloz, 2006.
- Pierru E., « Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 au prisme médiatique », *Cahiers du Ressay*, n° 3, 2000, p. 58-64
- Simeant J., Les « sans-papiers », in Sommier I., Crettiez X. (dir.), *La France Rebelle*, Paris, Michalon, 2002, p. 303-315
- Simeant J., « Déontologie et crédibilité : le réglage des relations professionnelles au CFJ », *Politix*, n° 19, 1992, p. 37-55
- Snow D., « Analyse de cadres et mouvements sociaux » (trad.), in Cefaï D., Trom D. (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001, p. 27-50
- Thomas H., *La production des exclus. Politiques socialisées et processus de désocialisation socio-politique*, Paris, PUF, 1997
- Trom D., Zimmermann E., « Cadres et institution des problèmes publics. Les cas du chômage et du paysage », in Cefaï D., Trom D. (dir.), *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans les arènes publiques*, Paris, Editions de l'EHESS, 2001, p. 281-315
- Wacquart L., « La tentation pénale en Europe », *ARSS*, n° 124, 1998, p. 3-7
- Withol De Wenden C., *Les immigrés et la politique, 150 ans d'évolution*, Paris, Presses de Sciences Po, 1988
- Zittoun P., *La politique du logement (1981-1995), transformations d'une politique publique controversée*, Paris, L'Harmattan, 2001